

Acceptabilité sociale de l'exploitation forestière en forêts périurbaines :  
Identifier les coupes sensibles pour adapter la gestion au quotidien.



*Mémoire de dominante d'approfondissement Gestion Forestière*

Crédits photographiques : Arturo Guéret

Acceptabilité sociale de l'exploitation forestière en forêts périurbaines :  
Identifier les coupes sensibles pour adapter la gestion au quotidien.



## **Résumé de l'étude :**

Les forêts domaniales périurbaines diffèrent des forêts « rurales » par leur proximité à la ville, avec des contraintes supplémentaires associées à la gestion de ces massifs. Leur rôle d'accueil du public et les pressions liées à l'environnement urbain nécessitent une gestion adaptée à ce contexte particulier.

Les pratiques forestières classiques – développées loin des agglomérations – ne sont donc pas adéquates pour ces forêts qui demandent au gestionnaire d'intégrer une demande sociale à la sylviculture et à la préservation de la biodiversité. Cette demande sociale porte sur les équipements, l'accessibilité mais aussi sur le maintien des paysages et d'un milieu agréable, contrastant avec le trouble urbain. Les citadins sont attachés à « leurs » forêts et ne comprennent pas toujours la gestion pratiquée par l'Office national des forêts (ONF) qui y produit du bois. Les exploitations forestières peu acceptées socialement provoquent des réactions pouvant mener à une remise en cause de la sylviculture.

Cette étude vise à connaître les critères qui influent sur la sensibilité des coupes du point de vue des personnels de terrain de l'ONF. A travers l'étude de cas concrets dans des forêts domaniales d'Ile de France plus ou moins soumises à l'influence urbaine, une grille d'analyse de la sensibilité des coupes est proposée pour permettre leur identification en amont. Les systèmes d'alerte et les adaptations dans la gestion quotidienne pour permettre une meilleure acceptabilité sociale sont décrits pour réfléchir leurs améliorations possibles mais aussi garder une trace écrite de ces pratiques souvent informelles. De manière plus globale, la posture des forestiers vis-à-vis du public et l'effet qu'elle a sur la gestion depuis les aménagements jusqu'à leur mise en œuvre sera étudiée. Ceci dans le but de proposer des pistes d'amélioration dans le sens d'une véritable prise en compte de la fonction sociale des forêts périurbaines.

## **Summary of the study :**

The difference between rural and peri-urban state owned forests lies in the proximity of cities and the attached constraints on the management of the first. Management must be adapted to comply with the demand on recreational use, under urban pressure.

Classical forestry techniques were developed far from cities and their inhabitants, and therefore are not adapted to the social demand that comes on top of sylviculture and biodiversity conservation in these forests. This social demand is expressed through the need for equipment, accessibility but also on landscapes and a tranquility that contrasts with urban chaos. City dwellers care about « their » forests and not always understand the management performed by the *Office national des forêts* (french national organisation for the management of public forests). Wood harvesting has a poor social acceptance and can trigger reactions up to the blockage of sylviculture.

The aim of this study is to reveal the criterias that modulate the sensitivity of different interventions, from the foresters' point of view. By studying real cases in state owned forests of Ile de France (the region surrounding the capital, Paris), an analysis grid of an intervention's sensisitivity was produced, allowing the forecast of the sensitivy. Alert systems and adaptations of the daily management were described too, in order to spot possible enhancements, but also to keep record of these informal habits. On a more general point of view, the study aimed to understand how the posture of peri-urban foresters towards the social demand influences the management, from its programmation to its realisation and to explore some ideas of enhancement to reach a proper incorporation of social aspects in publicly managed forests.





## 1. Remerciements

Avant tout citoyen avant d'être devenu forestier, l'acceptabilité de l'exploitation forestière est un sujet qui lie deux mondes supposément opposés et qui me tient à cœur. Je voudrais donc tout d'abord remercier Anne-Marie Granet pour m'avoir donné l'opportunité de travailler avec elle sur le sujet. Son soutien, sa confiance, ses conseils et ses remarques judicieuses m'ont permis d'aller au bout de ce travail qui s'est avéré passionnant mais plus ardu que prévu.

Je voudrais aussi remercier mon professeur Eric Lacombe pour ses conseils et relectures, et aussi pour m'avoir fait confiance et m'avoir permis de travailler sur le sujet malgré les difficultés qu'il avait pu pressentir.

Cette étude repose sur des personnes et leurs propos, je tiens donc à remercier les personnels ONF des agences de Fontainebleau et de Versailles, sans qui rien n'aurait été possible, pour le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder et l'intérêt qu'ils ont montré pour mon travail.

A Fontainebleau, le directeur Benjamin Beaussant pour avoir entre autres facilité la prise de contact avec les personnels, le responsable du service Forêt Régis Allain pour ses nombreuses explications et retours, le responsable du service Bois Julien Simon pour ses éclairages divers et très variés, le chargé de communication Guillaume Larrière pour son temps en période de *rush*, Elisabeth Dauvergne pour l'accès facilité aux données SIG et aussi Franck Jacobée, Richard Kwan-Tau, Nadine Ars pour leur aide et leur sympathie. Les Agents patrimoniaux, pour leur temps, leur motivation et leur sympathie : Michel Bénard, Fabien Bertrand, Jacques Bois, Alexandre Butin, Jean-Marie Grimmier, Alexandre Grün, Jérémie Lainé, Bertrand Linigier et Renaud Trangosi. Les Responsables des unités territoriales, pour les mêmes raisons : Mathieu Frimat, Odile Godefroy, Christian Maudua et Bénédicte Schenck.

A Versailles, le directeur Frédéric Delpont, la responsable du service Forêt Milène Gentils pour sa disponibilité, la chargée de communication Séverine Rouet pour son temps et sa réactivité ainsi que les Agents patrimoniaux Eric Dubost, Gerald Sivry, Denis Novello et le RUT Didier Dutour pour leur disponibilité et leur sympathie.

Boulevard de Constance à Fontainebleau, je souhaite remercier Sylvain Ducroux dont l'expertise sur les forêts périurbaines m'a été bien utile, ainsi que le département recherche et développement, pour m'avoir si bien accueilli et m'avoir prouvé qu'il n'est pas si terrible de passer beaucoup de temps dans des bureaux, grâce à la bonne humeur, aux discussions soutenues et à la varappe.

Enfin, je souhaiterais remercier Christelle Gernigon pour son intérêt actif et son aide sur les paysages forestiers, ainsi que les personnels de la DFRN dans les locaux du siège de l'ONF à Paris pour leur soutien aide ainsi que pour leur présence tout au long de l'été.

# Table des matières

<b><u>1. Remerciements</u></b> .....	<b>1</b>
<b><u>2. Introduction et démarche</u></b> .....	<b>5</b>
2.1. L'acceptabilité sociale de l'exploitation forestière dans les forêts périurbaines .....	5
2.2. Objectifs de l'étude.....	7
2.3. Choix du terrain d'étude : l'Ile-de-France.....	7
2.4. Méthodologie .....	8
2.4.1. Bibliographie .....	8
2.4.2. Travail préparatoire .....	9
2.4.3. Préparation des entretiens .....	10
2.4.4. Sélection des forêts étudiées.....	12
2.4.5. Déroulement des entretiens .....	16
2.4.6. Retranscription et analyse des propos recueillis .....	16
<b><u>3. Les forêts périurbaines, un contexte de gestion bien particulier</u></b> .....	<b>18</b>
3.1. Une gestion plus ou moins acceptée selon les contextes.....	18
3.2. Ampleur du phénomène : exprimé par le public vs. ressenti par les forestiers .....	18
3.2.1. Courriers, réactions officielles.....	19
3.2.2. Blogs & articles de presse .....	20
3.2.3. Protestations & actions politiques .....	21
3.2.4. Une grogne en bruit de fond .....	22
3.2.5. Ressenti des personnels : un contexte de travail parfois difficile .....	23
3.3. Considération donnée au problème de l'acceptabilité de l'exploitation forestière.....	24
3.3.1. Le mécontentement du public est connu .....	24
3.3.2. Les réactions ne sont pas toujours entendues .....	24
3.3.3. Une tendance à oublier « jusqu'au prochain coup » .....	24
3.4. Une multifonctionnalité complexe mais nécessaire .....	25
<b><u>4. Identification des coupes sensibles, systèmes d'alerte et adaptation de la gestion</u></b> .....	<b>27</b>
4.1. Les critères déterminant le niveau de sensibilité d'une coupe .....	28
4.1.1. La visibilité et l'accessibilité comme premier facteur .....	28
4.1.2. Le type de coupe.....	29
4.1.3. Les caractéristiques de l'unité de gestion .....	30

4.1.4.	Dépôt des bois .....	31
4.1.5.	L'aspect d'un chantier .....	31
<b>4.2.</b>	<b>L'importance du type de public .....</b>	<b>32</b>
<b>4.3.</b>	<b>Moments où les mécontentements s'expriment .....</b>	<b>35</b>
<b>4.4.</b>	<b>Systèmes d'alerte .....</b>	<b>39</b>
4.4.1.	Dans les documents écrits.....	39
4.4.2.	Sur le terrain : au moment de la mise à l'état d'assiette .....	40
4.4.3.	Depuis le bureau : par la hiérarchie .....	40
4.4.4.	Efficacité des systèmes d'alerte.....	41
<b>4.5.</b>	<b>Adapter la gestion : de l'aménagement à l'exploitation en passant par l'attitude au jour le jour .....</b>	<b>44</b>
4.5.1.	Réfléchir les aménagements pour les adapter au contexte.....	44
4.5.2.	Les modalités dans la mise en œuvre des aménagements.....	44
4.5.3.	Commercialisation et exploitation.....	46
4.5.4.	Communication informelle et communications officielles .....	50
<b>5.</b>	<b><u>Les forestiers périurbains : des contraintes qui s'accroissent et compliquent encore leurs choix .....</u></b>	<b><u>55</u></b>
<b>5.1.</b>	<b>D'abord des forestiers-sylviculteurs .....</b>	<b>55</b>
5.1.1.	La prise en compte de la sensibilité du public pour pouvoir travailler .....	55
5.1.2.	Des forestiers pour faire de la sylviculture .....	56
5.1.3.	Des arguments sylvicoles qui priment.....	56
5.1.4.	La réussite sylvicole pour justifier plus facilement les actions.....	57
<b>5.2.</b>	<b>Des pratiques pas très cadrées, qui vont au-delà des procédures .....</b>	<b>58</b>
5.2.1.	Confiance accordée, liberté d'action .....	58
5.2.2.	Des décisions prises en dehors d'une chaîne de procédures.....	59
5.2.3.	L'autonomie des agents .....	60
<b>5.3.</b>	<b>Les équipes en place ne sont pas immuables, tout comme les équilibres actuels. ....</b>	<b>62</b>
5.3.1.	Stabilité actuelle grâce aux équipes en place.....	62
5.3.2.	Quelle transmission de l'expérience ? .....	62
<b>6.</b>	<b><u>Discussion et conclusion.....</u></b>	<b><u>65</u></b>
<b>7.</b>	<b><u>Annexes .....</u></b>	<b><u>1</u></b>
	<b>Annexe n°1 : grille d'entretien agent patrimonial.....</b>	<b>1</b>
	<b>Annexe n°2 : programme des coupes de l'aménagement de la FD de Corgebin 2011-2030.....</b>	<b>1</b>

**Annexe n°3 : proposition de carte de visualisation de la sensibilité paysagère des parcelles proposées à l'état d'assiette..... 1**

**Annexe n°4 : proposition de memo à destination des personnels de terrain en forêt periurbaine..... 2**

Figure 1: Démarche ..... 8

Figure 2 : Organisation et liens hiérarchiques dans les agences de Fontainebleau et de Versailles..... 9

Figure 3 : Exemple de courrier reçu en agence ..... 19

Figure 4 : extrait de déclarations pendant une campagne municipale d'une commune limitrophe d'une FD.. 19

Figure 5: Capture d'écran du blog photonature-fontainebleau.blogspot.com..... 20

Figure 6 : Capture d'écran d'un article du site leparisien.fr, le 23/07/14 ..... 21

Figure 7 : Manifestation en forêt de Montmorency source : [www.sauvonsnosarbres.org/arbres](http://www.sauvonsnosarbres.org/arbres) ..... 21

Figure 8 : Tableau des taux de réalisation des régénérations à ouvrir : présentation S.Ducroux à partir des fiches FSA (suivi des aménagements)..... 26

Figure 9 : Des parcelles en bord d'une route équipée pour accueillir le public en forêt..... 27

Figure 10 : Grille d'analyse du niveau de sensibilité d'une intervention ..... 34

Figure 11 : L'acceptabilité de la coupe ne dépend pas que de l'intervention, elle dépend aussi du public en face ..... 32

Figure 12 : Marquage à la bombe d'arbre à abattre en forêt publique - médiathèque ONF..... 35

Figure 13 : Un aspect de chantier pour une action brusque et bruyante, détonnant avec la tranquillité recherchée en forêt - médiathèque ONF..... 36

Figure 14 : Débusqueur - Photo blog passion tracteur ..... 37

Figure 15 : Hautes piles de bois en FD de Carnelle (95)..... 38

Figure 16 : Panneau d'information face à une coupe de châtaigniers le long d'un chemin très fréquenté en forêt de Meudon (non étudiée) ..... 51

Figure 17 : Les grandes parcelles d'une sylviculture classique en forêt de Villefermoy (rurale)..... 55

*Les images sans source spécifiée appartiennent à l'auteur de ce rapport.*

## 2. Introduction et démarche

### 2.1. L'acceptabilité sociale de l'exploitation forestière dans les forêts périurbaines

Avec 22 % du territoire, les forêts représentent l'espace de nature le plus accessible pour les 12 millions d'habitants d'Ile-de-France. La majorité des 290000 ha de forêt est privée, les forêts publiques représentant un tiers de la surface, soit environ 87000 ha : il existe peu de forêts communales, on trouve des forêts départementales, ou régionales gérées par l'agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, mais aussi et surtout de grandes forêts domaniales, gérées par l'ONF.

La gestion de ces forêts domaniales qui recouvrent 6% du territoire a pour objectifs affichés (plaquette ONF à destination des élus) la production de bois, le maintien de la biodiversité et des fonctions écosystémiques, et l'accueil du public. Certains massifs sont classés comme forêts de protection<sup>1</sup> urbaines, contre l'importante pression foncière dans ces zones fortement urbanisées.

Dans le cas des forêts périurbaines, l'exploitation forestière est possible, voire nécessaire pour le renouvellement des peuplements, le maintien des paysages et pour les recettes qui en sont tirées. Outre la sécurité pour le public qu'apporte cet entretien, les paysages forestiers actuels résultent d'une gestion forestière de longue date, et les peuplements en libre évolution conduisent à des paysages originaux, mais pas forcément recherchés.

Toutes les forêts domaniales d'Ile-de-France ne sont pas classées en forêts de protection, mais toutes ont un rôle d'accueil du public important, plus ou moins fort en fonction de leur situation et de leur attractivité. La région a vu sa population augmenter de plus d'un million de personnes entre 1999 et 2013 (INSEE). Cette augmentation de population et un taux de fréquentation stable (sur les sorties régulières, enquête Forêt et Société 2010) induit une présence plus importante dans les forêts d'Ile-de-France. Cette « pression » due à la plus grande présence du public s'exprime de différentes manières :

- Demande en équipements et leur entretien
- Entretien des forêts
- Dégradations du milieu dues à la fréquentation
- Risque pour la sécurité des personnes accru autour des chantiers d'exploitation forestière
- Risques de vandalisme
- Questionnements, plaintes et protestations en rapport avec la gestion (modification des paysages, entretien des infrastructures)

---

<sup>1</sup> Plus communément pour les forêts de montagne, pour protéger les biens et les personnes des risques liés au relief que sont les chutes de pierres, les avalanches ou pour les forêts littorales.

Les équipements, l'entretien et le maintien de la propreté des forêts ou les coûts liés aux dégradations du milieu représentent de grandes dépenses pour l'Office national des forêts, responsable de ces espaces, et les autres financeurs (AEV, Conseils généraux, etc.). Les services écosystémiques et d'accueil du public ne faisant pas l'objet d'une rémunération spécifique, c'est par les subventions ou par la récolte et la vente des bois que le surcoût peut être assumé.

Les plaintes du public, même lorsqu'elles restent de faible ampleur et n'entravent pas le travail du forestier, posent un problème de fond : elles révèlent que la gestion telle qu'elle est pratiquée ne répond pas complètement aux attentes, alors même que les fonctions sociales sont affichées comme un des objectifs prioritaires des forêts périurbaines franciliennes. Le problème vient principalement de l'inadéquation des visions des deux parties : les forestiers sont conscients du caractère renouvelable et continu des peuplements à l'échelle de la forêt et des siècles, quand le public perçoit les modifications à l'échelle de la parcelle et du temps court. Les interventions n'ont donc pas la même signification pour les uns et les autres, et sont perçues par le public comme des signaux alarmants. **Le propos portera donc sur le niveau de sensibilité d'une coupe, c'est-à-dire de sa propension à heurter le public.**

Les plaintes peuvent aller beaucoup plus loin, et remettre en question la gestion pratiquée par l'ONF et parois même sa légitimité, comme ce fut par exemple le cas avec le moratoire en 2011-2012 sur les coupes en forêt domaniale de Montmorency suite à des interventions importantes dans les taillis de châtaigniers.

Il y a donc un besoin d'améliorer l'acceptabilité de l'exploitation forestière en « éduquant » le public aux enjeux de la forêt et de sa gestion mais aussi en faisant évoluer les pratiques et habitudes des forestiers ; en favorisant la concertation avec le public pour lui transmettre la vision à long terme du forestier, et en réfléchissant sur la gestion et les techniques sylvicoles pour faire converger les deux approches sans renoncer à l'exploitation.

Le but de ce travail était initialement de comprendre précisément ce qui pose problème au public à partir d'études de **cas concrets pour étayer des constats déjà connus**, car la majorité des études sur le sujet s'y attèlent du point de vue général. L'ouvrage de Thierry Moigneu et les travaux de Claire Nowak et Sylvain Ducroux apportent à la connaissance, à la réflexion sur les forêts périurbaines et proposent des pistes pour améliorer la conciliation des objectifs, mais ne détaillent pas des cas concrets étudiés de manière analytique, de l'intervention prévue par l'aménagement à la coupe terminée.

Cette connaissance affinée des critères qui jouent sur le niveau de sensibilité d'une coupe dans un contexte donné pourrait permettre une meilleure prise en compte des attentes du public vis-à-vis de la gestion forestière. En identifiant les parcelles les plus sensibles et les pratiques les plus adaptées – de traitement, de technique sylvicole, de prise en compte du paysage, de communication – et les mécanismes qui permettent une bonne circulation des informations, on pourra espérer mieux réaliser la gestion programmée, dans un climat apaisé.

## *2.2. Objectifs de l'étude*

Ce travail, qui s'intègre dans la continuité de la réflexion engagée depuis 2003 par la Direction générale de l'ONF sur les pratiques et représentations de la forêt et de sa gestion, a plusieurs objectifs :

- Identifier les facteurs, techniques ou humains, qui influent sur l'acceptabilité sociale d'une intervention en s'appuyant sur le déroulement de situations vécues par les personnels de terrain de l'ONF.  
→ Définir ce qu'est une coupe « sensible » du point de vue du forestier.
- Mettre en évidence les systèmes d'alerte qui existent (ou pas) dans la mise en œuvre des aménagements pour ces coupes à risques.
- Faire remonter les pratiques qui contribuent à une meilleure acceptabilité de l'exploitation en forêt périurbaine, de et à destination des personnels de terrain
- A partir de ces constats, proposer aux gestionnaires des outils d'identification des coupes sensibles
- Partager les bonnes pratiques pour faciliter la prise en compte précoce des coupes sensibles aux différents niveaux d'organisation (de l'agence au terrain et vice-versa) et ainsi améliorer l'acceptabilité sociale de ces interventions.

L'équipement et les politiques d'accueil constituant un autre pan de l'étude des fonctions sociales de la forêt, ils ne seront pas traités dans ce travail, de même que les mécanismes de concertation qui ont déjà fait l'objet d'une étude approfondie en Ile-de-France (NOWAK, 2011).

## *2.3. Choix du terrain d'étude : l'Ile-de-France*

Tout comme le pays ne se limite pas à Paris et sa région, les forêts périurbaines ne sont pas uniquement le lot de l'Ile-de-France. Un cinquième de la surface des forêts domaniales est sous influence urbaine – permanente – et 30 % soumises à plus forte fréquentation liée au tourisme (Bilan patrimonial ONF 2011) et il aurait été possible de travailler sur des forêts un peu partout en France. Paris et sa région concentrent des forêts situées le long d'un gradient urbain-périurbain-rural, des contextes sociaux diversifiés ainsi que des conditions stationnelles et des peuplements variés.

C'est donc pour la proximité de forêts permettant une étude sur des cas diversifiés à l'échelle de temps du stage (6 mois) et pour la localisation des bureaux de la Direction générale de l'ONF à Paris et à Fontainebleau que le choix s'est porté sur la région parisienne.

Etendre l'étude à d'autres massifs aurait été enrichissant, et il serait intéressant de comparer les résultats et les préconisations tirées de ce travail avec les connaissances et les pratiques de forestiers d'autres pays, mais le temps limité ne le permettait pas.

## 2.4. Méthodologie

Le travail repose sur des études de cas, interventions ayant eu lieu ou en cours, dont le déroulement peut être décrit, depuis la ligne d'aménagement jusqu'à la coupe déchargée.

L'étude bibliographique sur la fonction sociale de la forêt et l'acceptabilité de l'exploitation forestière a permis d'identifier les critères potentiels qui influent sur le niveau d'acceptabilité des interventions. Les exemples cités par les responsables (services Bois, Forêt, Communication) rencontrés lors de la phase préparatoire sont venus compléter ces critères potentiels.

Ces exemples, ainsi que les revues de presse et les courriers reçus par les agences ont servi de base pour repérer des coupes qui ont suscité une réaction et sélectionner les triages et UT à étudier.

La deuxième étape s'est déroulée sur le terrain en allant recueillir auprès des Agents patrimoniaux et des Responsables d'unité territoriale (RUT) les informations sur le déroulement des coupes ayant eu lieu, mais aussi sur des aspects plus généraux du rôle social de la forêt, de leurs pratiques et de leurs habitudes.

Afin de ne pas rester exclusivement dans le négatif et d'étudier aussi des cas sans difficultés particulières, les enquêtés étaient aussi invités à décrire des interventions n'ayant par exemple pas eu l'effet attendu vis-à-vis du public.

### 2.4.1. Bibliographie

La lecture des enquêtes « forêt et société » sur les usages et images de la forêt en France [Dobré, 2004 & Dobré, 2010], de la thèse « la forêt comme un théâtre, ou les conditions d'une mise en scène réussie » [Boutefeu, 2007], des articles de la Revue forestière française « Les citoyens et la forêt en France » [Granet & Dobré, 2009] et « Fréquentation et représentations de la forêt en France. Connaître et comprendre les relations entre forêt et société pour piloter la gestion » [Granet, 2012] a servi de base de connaissances sur les fonctions sociales de la forêt et leurs liens avec la gestion.

Il en ressort que même si la gestion est vue d'un œil positif par le public, les interventions sylvicoles sont parmi les activités qui posent le plus de problèmes. Ces travaux ne rentrent pas dans le détail des pratiques qui sont à l'origine du mécontentement, et amènent à penser qu'une connaissance plus approfondie des caractéristiques des interventions en lien avec leur acceptabilité permettrait une gestion plus efficace.

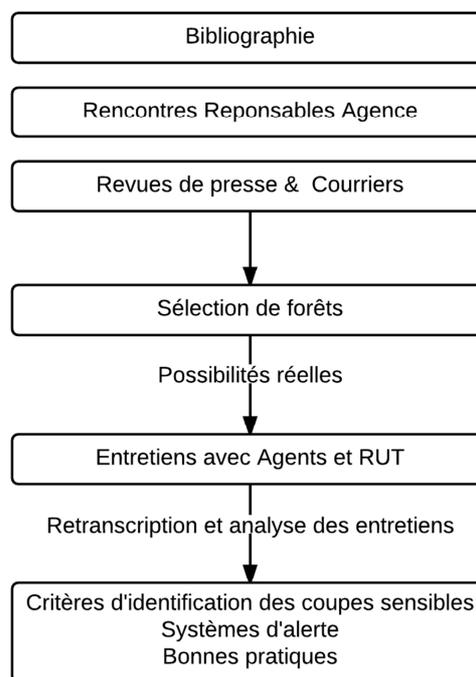


Figure 1: Démarche

L'ouvrage « Gérer les forêts périurbaines » offre une vue générale de la gestion des paysages et de l'accueil du public. Le rapport « Diagnostic et propositions sur la gestion et la communication en forêts périurbaines » commandé en 2011 par la DT-IDFNO ainsi que le document « Diagnostic initial et état des lieux » du Projet forêts périurbaines m'ont permis de saisir des enjeux actuels de la gestion multifonctionnelle dans le contexte francilien.

Ces documents traitent plus directement des pratiques et méthodes à mettre en place pour une gestion prenant mieux en compte tous les aspects de la gestion forestière en contexte périurbain. L'organisation de l'accueil du public, les équipements, la gestion des paysages, les traitements sylvicoles plus proches de la nature, le contrôle de la qualité de l'exploitation, la mise en place d'une véritable concertation et d'une communication plus efficace. Ils se basent cependant sur des connaissances importantes mais générales sur l'acceptabilité des coupes, qui pourraient être appuyées – ou précisées – par l'étude analytique de cas concrets.

D'autres documents m'ont par ailleurs permis d'identifier les politiques et le cadrage de l'ONF en matière de gestion multifonctionnelle, notamment dans le domaines des coupes avec le Règlement national d'exploitation forestière, de la gestion des paysages dans le Guide des traitements des paysages de l'ONF, ainsi que de l'accueil du public en forêt au travers des aménagements des forêts étudiées et divers documents, comme la plaquette ONF « Les forêts domaniales d'Ile-de-France, un atout pour le territoire ».

#### 2.4.2. Travail préparatoire

Les agences interdépartementales de Fontainebleau et de Versailles sont, comme les autres agences de l'ONF, organisées en Services et les forêts gérées sont réparties dans des Unités territoriales.

Le service Forêt doit s'assurer du bon déroulement de la sylviculture prévue par les aménagements et que les objectifs fixés (volumes martelés, surfaces régénérées, etc.) au niveau agence sont atteints. Le service Bois organise la commercialisation et une partie de l'exploitation (en régie).

Les Agents patrimoniaux sont à la base de la gestion des forêts de leurs triages, qui sont regroupés dans des Unités territoriales ayant chacune un RUT à leur tête, sous l'autorité du directeur d'agence.

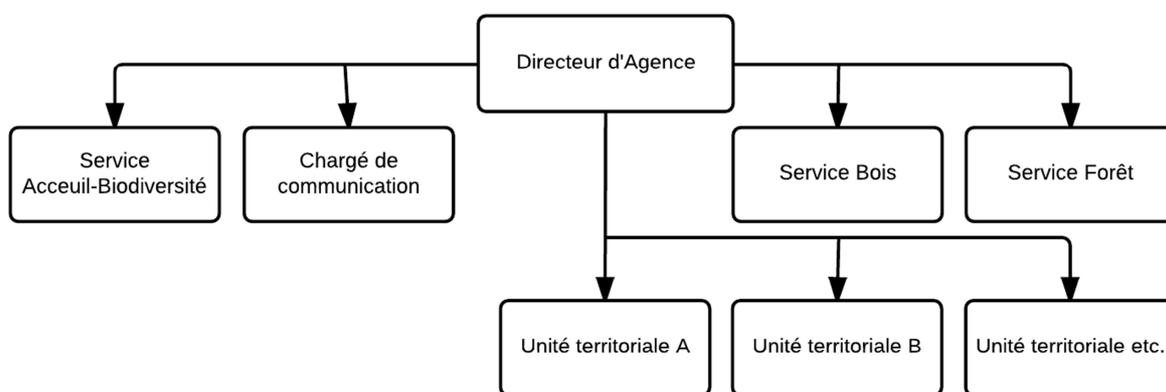


Figure 2 : Organisation et liens hiérarchiques à l'Agence de Fontainebleau (au 01/04/2014)

La gestion quotidienne des forêts franciliennes (sylviculture, suivi des interventions, contact avec les utilisateurs de la forêt, etc.) est donc assurée dans les UT, dont les responsables rendent des comptes au directeur d'agence, les services Bois et Forêt ayant leur propres objectifs à atteindre via les UT, mais sans relation hiérarchique.

La première partie du travail a été d'interroger les responsables des services fonctionnels de l'agence de Fontainebleau, pour comprendre l'organisation, le rôle de chacun dans la gestion et le déroulement des interventions ainsi que les points de vue sur les coupes « sensibles » et les systèmes d'alerte qui existent (responsable du service Forêt, responsable du service Bois & Chargé de communication).

Il a été fait de même avec les responsables de l'agence de Versailles – sauf pour le Service Bois, le poste étant vacant –, l'objectif étant aussi de repérer d'éventuelles différences de fonctionnement. Enfin, la discussion avec la responsable du Paysage au niveau national a apporté des indications sur la gestion des paysages en forêt et sur la façon dont le sujet est traité à l'ONF.

### *2.4.3. Préparation des entretiens*

Une fois les mécanismes, l'organisation et les enjeux actuels compris, la suite du travail cherchait à connaître plus précisément ce qui est considéré comme une intervention sensible par ceux qui gèrent les forêts domaniales « directement ».

Le choix a été fait de d'interroger les forestiers « dans leur milieu », les exemples visuels apportant beaucoup au discours. Individualiser les personnes ayant des visions à des échelles différentes (trriage et UT) permettait de mieux comprendre qui fait quoi, qui décide quoi et qui alerte le cas échéant.

Il a été décidé de réaliser des entretiens semi directifs car il semble que les connaissances et les processus associés à l'identification des coupes sensibles ne sont pas clairement édictés ou formalisés. Il était donc important de laisser libre cours au dialogue, afin de ne pas perdre de détails pouvant se révéler intéressants par la suite.

Une grille d'entretien (disponible en annexe n°1) a été utilisée pour cadrer le dialogue, pour servir de pense bête sur les sujets à aborder et rendre le contenu plus homogène. Les entretiens avec les RUT ont été réalisés en utilisant une grille similaire, seule l'échelle des questions changeant (UT au lieu de triage)

La grille part du général, avec l'expérience de la personne, en forêt périurbaine ou ailleurs, les différences avec des forêts plus rurales, pour ensuite se concentrer sur la parcelle où a eu lieu l'intervention, avec une description des lieux, les caractéristiques de l'unité de gestion et de ce qui l'entoure. La fréquentation est ensuite abordée, avec son intensité suivant les périodes, le type de public, et les impressions sur l'acceptabilité de la gestion en général. La partie sur la gestion, son déroulement et son organisation est plus précise, abordant les responsabilités de chacun et les choix qu'ils peuvent faire, pour comprendre les adaptations possibles et dans quel cas elles sont utiles. L'exploitation était ensuite évoquée plus précisément avant d'aborder les « problèmes » éventuels dans le cas où ils n'auraient pas déjà été décrits.

Pour ne pas s'intéresser aux seuls aspects négatifs des interventions, il a été décidé de ne pas questionner les personnes rencontrées sur les réactions du public et d'attendre qu'elles soient citées spontanément, le cas échéant. Des relances sur ces points étaient tout de même prévues si le thème n'avait pas été abordé, mais à la fin de la discussion,

Le nombre d'interventions à étudier s'est fait en considération du temps imparti pour le terrain et l'analyse des données, avec un objectif d'une trentaine de cas pour établir une typologie. En considérant que les agents rencontrés auraient chacun 2 ou 3 exemples à décrire, 10 à 15 entretiens semblaient nécessaires, auxquels s'ajouteraient ceux avec les RUT, en fonction de leurs disponibilités.

#### 2.4.4. Sélection des forêts étudiées

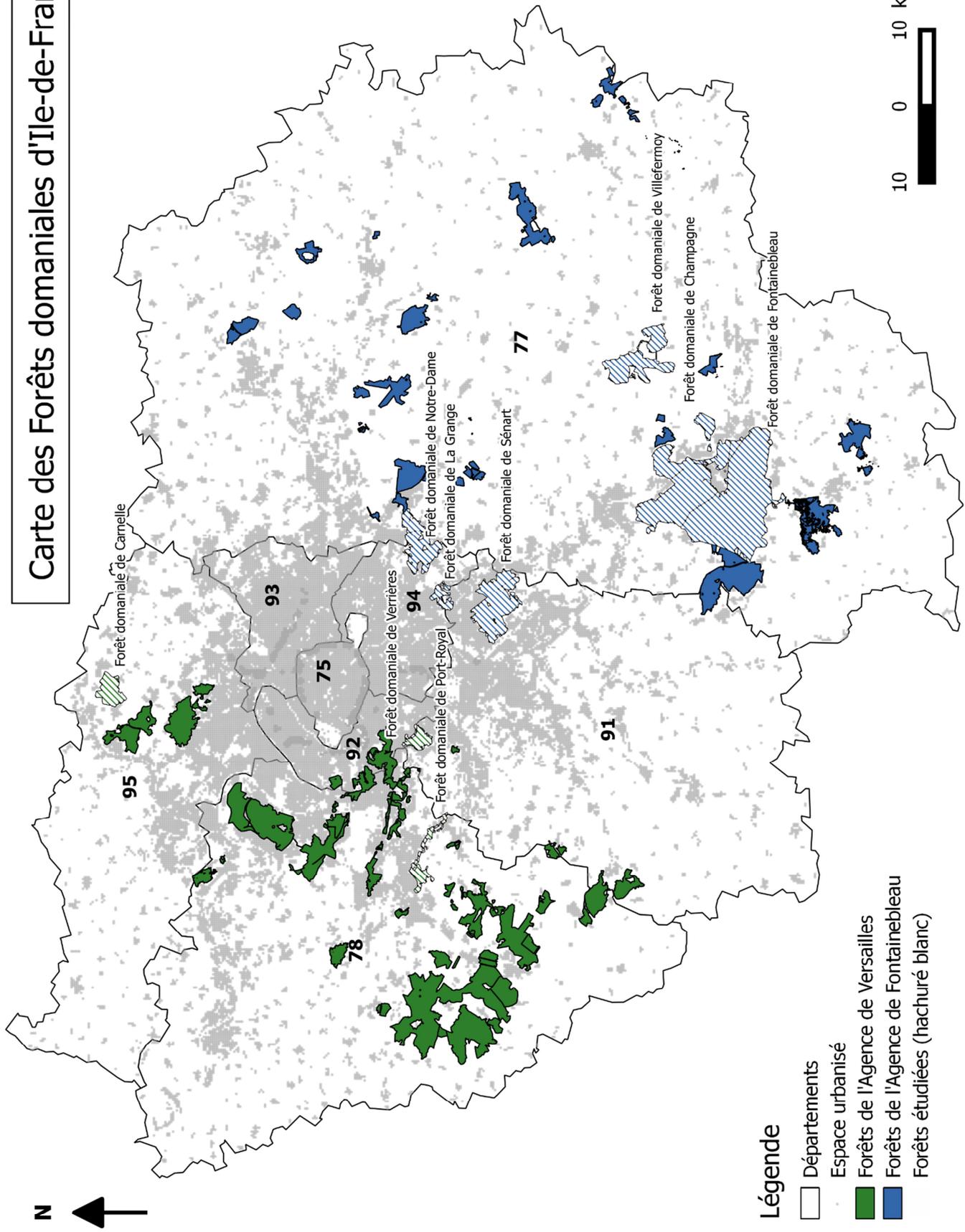
Les forêts domaniales d’Ile-de-France dépendent des agences de Versailles et de Fontainebleau, et sont réparties sur un gradient allant de forêts «rurales» comme Villefermoy ou Sourdun à des forêts quasiment urbaines, comme Sénart ou Meudon, en passant par des forêts moins directement soumises à l’influence des zones urbaines mais dont la renommée et l’accessibilité sont telles qu’elles sont fortement fréquentées, comme Rambouillet ou Fontainebleau.

La seule distance aux centres urbains ne suffisant pas pour classer les forêts et sélectionner des exemples le long de ce gradient, c’est la typologie des forêts domaniales diffusée en 2013 par la DT-IDFNO qui a été utilisée.

Agence Territoriale	Forêts rurales peu fréquentées <b>Groupe 1</b>	Forêts situées en milieu rural mais plutôt exposées <b>Groupe 2</b>	Forêts attractives, à fréquentation importante sur des sites localisés <b>Groupe 3</b>	Forêts soumises à pression urbaines, fréquentées sur leur quasi-totalité <b>Groupe 4</b>
<b>Fontainebleau</b>	Châtre et Liverdy Choqueuse Coubert Grains Jouy La Bassée La Bretonnière Le mans Nateau-Poligny Sourdun Villefermoy	Armainvilliers Barbeau Brimbois Champagne Crécy Malvoisine Monceaux	Fontainebleau La Commanderie Trois Pignons	La Grange Notre Dame Sénart
<b>Versailles</b>		Angervilliers Beynes Bréau Dourdan L’Hautil Le Planet Souzy-La-Briche	Carnelle Domaine de Rambouillet Port-Royal Rambouillet	Bois d’Arcy Claireau Domaine de Marly Espace Rambouillet Fausses Reposes La Celle Saint Cloud La Malmaison L’Isle Adam Marly Maurepas Meudon Montmorency Palaiseau Saint-Germain Verrières Versailles

Cette classification est basée sur quatre critères : la proximité de bassins de population, la surface sur laquelle il y a un impact direct de la fréquentation (concentrée ou diffuse), la notoriété de la forêt et la rareté de l'espace forestier public alentours.

# Carte des Forêts domaniales d'Ile-de-France



## Légende

- Départements
- Espace urbanisé
- Forêts de l'Agence de Versailles
- Forêts de l'Agence de Fontainebleau
- Forêts étudiées (hachuré blanc)

Le choix des forêts étudiées a été effectué pour avoir une représentation de tous ces types, avec à l'origine le souhait de travailler sur l'ensemble du gradient pour l'agence de Fontainebleau et de se concentrer sur les – nombreuses – forêts les plus urbaines (Groupe 4) de l'agence de Versailles.

La sélection des forêts pour un groupe donné s'est faite à partir de leur notoriété en termes d'accueil du public, de leur passif sur les questions d'acceptabilité - retours de presse, courriers d'associations, de riverains -, de leur spécificités de gestion, de l'accessibilité pour moi-même ou encore des conseils de personnels rencontrés.

Les choix définitifs ont ensuite été adaptés pour tenir compte de la disponibilité des personnes durant la période du stage.

Pour l'agence de Fontainebleau 9 Agents patrimoniaux et 4 RUT ont été interrogés à propos d'interventions dans 6 forêts :

- **La forêt domaniale de Villefermoy (2404 ha, groupe 1)** est considérée comme rurale car éloignée des centres urbains et de la desserte en transports en commun.
- **La forêt domaniale de Champagne (511 ha, groupe 2)**, même si elle reste proche de l'urbanisation, est située plus à l'écart, moins accessible. Elle est aussi proche de la forêt de Fontainebleau qui a tendance à en drainer le public.
- **La forêt domaniale de Fontainebleau (16982 ha, groupe 3)** encercle la ville du même nom, est bordée par plusieurs communes et connaît en plus une forte fréquentation extérieure due à sa renommée et à la facilité d'accès depuis Paris en transports en commun ou en voiture. La taille de la forêt et l'hétérogénéité de sa fréquentation donnant lieu à des situations différentes suivant le lieu, **quatre Agents patrimoniaux** aux triages plus ou moins touristiques ou urbains ont été interrogés.
- **Les forêts domaniales de Sénart (3500 ha), la Grange (196 ha) et Notre Dame (1871 ha)** font partie de l'Arc Boisé, massif quasi continu formant une ceinture verte autour de Paris. Elles sont presque totalement encerclées par l'urbanisation et connaissent une très forte fréquentation locale (**Groupe 4**).

Sur l'Agence de Versailles, seules trois forêts ont pu être étudiées au travers de trois entretiens avec des agents et un avec un RUT :

- **La forêt domaniale de Carnelle (975 ha, groupe 3)** fait partie des trois forêts importantes du Val d'Oise (95), avec les forêts domaniales de Montmorency et de L'Isle Adam mais est moins fréquentée et soumise à la pression du public que ces dernières.
- Située près de la ville nouvelle de Saint Quentin en Yvelines, **la forêt domaniale de Port Royal (529 ha, groupe 3)** n'est accolée à l'urbanisation qu'au nord. Elle ne connaît donc pas une fréquentation forte sur la totalité de sa surface.

- **La forêt domaniale de Verrières (556 ha, groupe 4)** est incluse dans l'urbanisation qui la borde de toute part dont un ensemble de logements sociaux, fait assez rare, les zones urbaines autour des forêts périurbaines franciliennes étant plus souvent résidentielles.

Dans chacune de ces forêts, le choix des interventions à étudier s'est fait à partir des indications des différents responsables en agence car potentiellement à risques (régénérations le plus souvent), ou le cas échéant en repérant dans des courriers adressés à l'ONF les parcelles données en exemple et celles pour lesquelles il y a eu communication par le service dédié.

Les interventions étudiées sont donc des cas récents – vieux de 10 ans au maximum – où il y a eu des problèmes, ou des cas qui ont suscité des interrogations. Les entretiens sur le terrain ont aussi été l'occasion de discuter d'autres coupes, plus « banales » et ainsi mieux cerner ce qui est considéré comme sensible ou non.

En plus des entretiens avec des personnels de l'ONF, deux personnes impliquées dans des associations ont été rencontrées pour m'assurer de ne pas faire complètement fausse route. Ces entretiens n'ont pas infirmé les dires des forestiers et sont restés très généraux, ils n'ont donc pas été utilisés dans ce qui suit.

#### *2.4.5. Déroulement des entretiens*

Les équipes de l'agence de Fontainebleau avaient été prévenues de mon travail par le directeur en amont, la prise de rendez-vous a donc pu se faire directement avec les agents. Il a par contre été nécessaire de passer par les responsables pour contacter les agents des Unités territoriales pour l'agence de Versailles. Les entretiens ont été réalisés sur le terrain, avec des agents volontaires. Après les avoir rejoints en forêt, une petite tournée permettait de voir plusieurs parcelles récemment passées en coupe. L'enregistrement des entretiens a permis de rester très mobile et d'avoir une discussion fluide. La grille d'entretien s'est révélée utile pour ramener la conversation au sujet principal, les forestiers ayant une forte tendance à parler des arbres et de la forêt plutôt que du public.

Sur les 5 entretiens avec les RUT, seuls 2 se sont déroulés en forêt, l'emploi du temps des 3 autres rendant plus simple d'échanger dans les bureaux. Tous ont cependant apporté des précisions et des visions différentes sur des points déjà évoqués avec les agents, même si la moindre présence sur le terrain rend plus difficile encore la description de cas concrets.

#### *2.4.6. Retranscription et analyse des propos recueillis*

Tous les entretiens (sauf un, assez rapide et informel) réalisés entre avril et juin 2014 ont été retranscrits intégralement, la lourdeur de la tâche étant justifiée par une grande précision dans les propos des enquêtés.

Il était initialement prévu de compléter une fiche par intervention. Mais le très faible nombre de celles pour lesquelles une réaction claire a eu lieu et la description plus générale des points auxquels le public est sensible ont mené à **analyser les entretiens de manière thématique**. Les propos de chacun des enquêtés ont

été isolés et classés dans des catégories créés après la lecture de tous les entretiens. Cela permet de faire ressortir les pratiques ou habitudes sur différents points, et d'identifier des comportements qui se répètent.

Les propos ont été classés dans les thèmes suivants :

- Connaissance de ce qui heurte la sensibilité du public
- Une coupe sensible est quelque chose de trivial ou d'évident (pour l'enquêté)
- Systèmes d'alerte (une fois le risque identifié)
- Bonnes pratiques (adaptations)
- Processus flous qui dépendent des personnes (tout n'est pas prévu)
- La fluidité dépend des relations entre les personnels
- Les forestiers sont d'abord des sylviculteurs ou des gestionnaires de milieux naturels

Cette analyse a servi à identifier le ressenti, les critères de sensibilité retenus par les personnels de terrain, les systèmes d'alerte existants et les moyens d'adapter la gestion au contexte périurbain, les citations utilisées pour étayer ce qui est dit étant tirées des entretiens.

Afin de rendre anonymes les propos cités, le nom des personnes a été remplacé par un « A » suivi du numéro d'entretien pour les Agents patrimoniaux et d'un « RUT » suivi du numéro d'entretien pour les Responsables d'unité territoriale.

### *3. Les forêts périurbaines, un contexte de gestion bien particulier*

#### *3.1. Une gestion plus ou moins acceptée selon les contextes*

Les forêts périurbaines ne présentent pas les mêmes enjeux et mêmes complexités de gestion que les autres forêts domaniales. Celle-ci ne peut se faire « classiquement », en se concentrant principalement sur la sylviculture et la gestion du milieu naturel.

Toutes les forêts franciliennes ne sont pas soumises à la même pression, certaines étant totalement englobées par la matrice urbaine, d'autres étant au contraire loin des centres urbains et des accès en transport en commun. De même, la taille et donc la possibilité de diluer la fréquentation du massif semble jouer un rôle dans cette pression. Plus la forêt est petite, plus elle semble considérée comme un « parc urbain », certains usagers refusant alors le concept de multifonctionnalité pour ne retenir que l'usage récréatif. Les problèmes, quand il y en a, ne sont donc pas partout les mêmes.

Il serait tentant de penser qu'il n'y a pas lieu de s'intéresser aux forêts les moins soumises à l'influence urbaine – pour l'instant. Or, l'étalement urbain, la création de desserte et les aménagements d'accueil du public en forêt ont modifié la fréquentation de certains massifs durant les dernières décennies. Il se peut que d'autres, aujourd'hui plus à l'écart, voient la même évolution dans le futur. Le militantisme pourrait aussi se réveiller et le milieu associatif évoluer, ce qui changerait la donne. Ici aussi, il paraît sage de ne pas considérer – tout comme les forêts – les situations et les climats comme immuables.

#### *3.2. Ampleur du phénomène : exprimé par le public vs. ressenti par les forestiers*

Le mécontentement du public face à la gestion et à la coupe d'arbres en général s'exprime de diverses manières, chacune ayant un impact différent, dont la gravité et les conséquences ne sont pas évidentes à prédire.

Le terme *problème* correspond ici à toute forme de plainte, contestation ou autre, qui remet en cause la pertinence d'une coupe, et plus globalement la légitimité ou le travail du forestier de terrain dans les forêts domaniales étudiées.

Les réactions peuvent toucher l'ONF à différents niveaux et avec différentes intensités, allant des simples remarques curieuses jusqu'à des attaques véhémentes faites aux agents mais aussi aux RUT ou aux différents responsables au niveau agence.

Les exemples sont divers et nombreux (il est aisé de trouver une référence à un article se plaignant de la gestion pratiquée par l'ONF en cherchant le nom d'une des forêts étudiées sur internet) mais l'entente ou l'importance donnée à ces contestations est variable selon les agents ou RUT rencontrés.

### 3.2.1. Courriers, réactions officielles

Le mécontentement du public s'exprime d'une part sous la forme de courriers ou d'emails qui traitent directement et de manière « privée » avec l'ONF, même s'ils peuvent aller de pair avec les articles et autres communications publiques.

Ils sont adressés à différents échelons (Maison Forestière (agent), bureaux de l'UT, agence) directement, ou via les mairies. Souvent ils mélangent questions, avis et plaintes avec ou sans rapport avec la gestion de l'ONF.

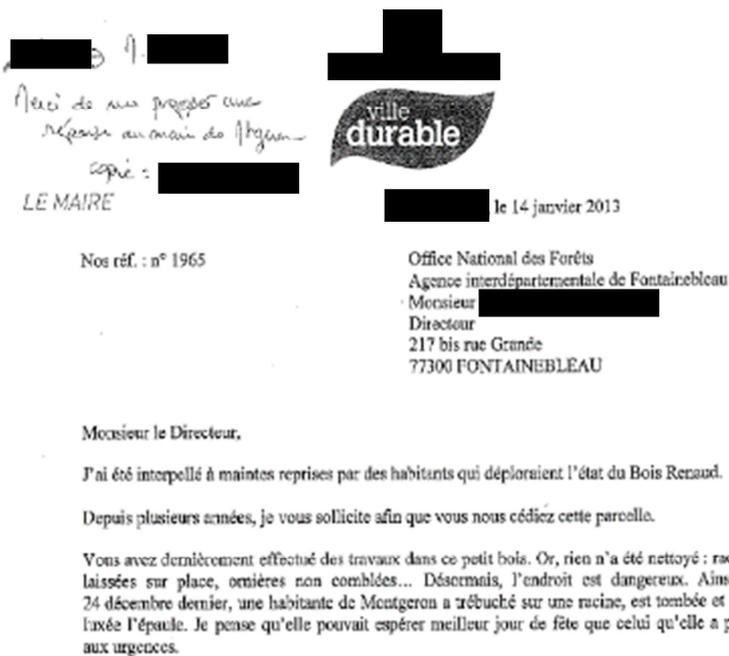


Figure 3: Exemple de courrier reçu en agence

Ces plaintes émanant directement des mairies sont parfois ressenties comme des manœuvres politiques par les personnels de l'Office, à l'occasion des élections par exemple :

<p><b>Groupe</b> [redacted]</p>	<p>par l'Office national des forêts (ONF), établissement public à caractère industriel et commercial. Nous sommes régulièrement interpellés par des habitants offusqués par des coupes à blanc.</p>	<p>second plan face aux objectifs de rentabilité immédiate. Une fois de plus, sans se référer à la population, sans concertation avec les associations, les espaces naturels sont pillés. C'est une mauvaise politique !</p>	<p>gique, sociale et patrimoniale de premier plan qui doit primer sur leur rentabilité économique. Reconnaissons-le et agissons en conséquence.</p>
<p><b>La forêt sous pression</b> « Pour moi vert » de la petite couronne parisienne, notre communauté d'agglomération GPSO n'est pas à l'abri des coupes forestières décidées</p>	<p>Jusqu'au début des années 2000, l'exploitation de la forêt s'est faite de manière modérée. Aujourd'hui, soumise à une obligation de rendement économique, l'ONF multiplie les coupes à blanc qui défigurent nos massifs. La préservation de ces milieux naturels périssables semble passer au</p>	<p>Nous demandons un moratoire immédiat sur le plan de gestion 2010 -- 2024. Nous souhaitons qu'une stratégie de gestion durable de ces forêts soit mise en place afin notamment de ne pas diminuer leur potentiel de stockage de carbone. Les forêts périurbaines ont une fonction écolo-</p>	

Figure 4 : extrait de déclarations pendant une campagne municipale d'une commune limitrophe d'une FD

- Du coup la gestion de l'ONF est soumise au calendrier électoral ?  
Exactement, c'est assez normal et c'est vrai partout. [...] RUT 4

[Le maire] nous a demandé de ne pas faire la bordure de route trop visible avant les élections. A8

Les responsables – niveau agence ou UT – répondent systématiquement à ces demandes ou plaintes, qui peuvent être des remarques générales sur la façon qu’a l’ONF de gérer les forêts domaniales, des demandes en lien avec l’entretien à proximité d’habitations ou encore des plaintes ciblées sur une intervention dans une parcelle ou sur un seul arbre. Ces réponses, qui se doivent d’être adaptées à chaque situation, prennent du temps, et **ne sont pas identifiées clairement comme mission pour les responsables d’UT** par exemple.

[...] c'est distillé, sur 20 jours de travail, un ou deux passés à ça. A répondre, expliquer, écrire des courriers. Peut-être moins je ne sais pas. RUT 4

Il n'existe pas d'indicateur de suivi mais les réponses systématiques permettent d'avoir une idée de l'évolution de la situation en tenant à jour une liste de plaintes diverses, mais ce type de dossier n'est pas centralisé au niveau agence et la conservation de ces archives dépend des habitudes de chacun. Aussi, il semble qu'il n'y a pas toujours de transmission de ces suivis lors de changement de personnels, mais ce serait à confirmer.

### 3.2.2. Blogs & articles de presse

Les moyens d'expressions qu'a le public pour faire connaître son mécontentement vis-à-vis de la gestion pratiquée par l'ONF peuvent être classés selon leur audience potentielle :

**Les articles de blogs** touchent un public qui porte déjà un intérêt – positif ou négatif – à la forêt concernée. Ils sont une tribune ouverte et leurs auteurs peuvent y écrire et choisir les images pour les illustrer librement, permettant l'expression du mécontentement de manière non filtrée. Certains blogs servent uniquement à exprimer les désaccords, d'autres sont plus généralistes mais relayent aussi les propos négatifs. Ces derniers peuvent toucher un public plus large car ils semblent mis à jour et donc suivis de manière plus régulière.

Les chargés de communication en agence les consultent régulièrement car ils donnent une idée de ce qui se dit de la gestion et des attentes du public en général.

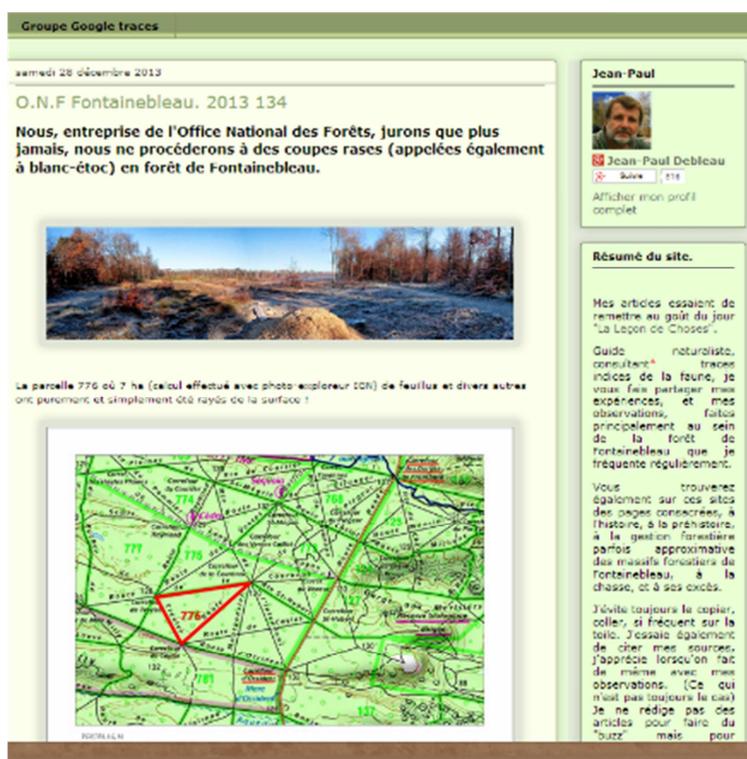


Figure 5: Capture d'écran du blog photonature-fontainebleau.blogspot.com.

**Les articles publiés par des quotidiens** ont une audience beaucoup plus large, mais qui ne s'intéresse pas forcément autant à la gestion forestière que les lecteurs de blogs. Ces articles relaient le mécontentement des locaux à plus grande échelle.



Les journaux locaux touchent un public de proximité, moins large mais plus concerné. Leurs articles sont ressentis comme une sorte de mise en cause directe pour les personnels de terrain qui les lisent. Les quotidiens à grand tirage et à large diffusion comme *Le Parisien* touchent un public plus nombreux.

L'intérêt que portent les rédactions à ces articles montre que le mécontentement vis-à-vis de la gestion tient du « sujet de société ». Le grand public est en effet sensible à ces thèmes, avec des craintes sous-jacentes : les coupes « rases » perçues comme défrichement au profit de l'urbanisation, voire assimilées à la déforestation qui a lieu dans les pays tropicaux.

Figure 6 : Capture d'écran d'un article du site leparisien.fr, le 23/07/14

### 3.2.3. *Protestations & actions politiques*

Si les articles apparaissent plus comme des tribunes ouvertes, une expression indirecte du mécontentement, les protestations physiques et les recours juridiques sont eux plus directs car ils ne cherchent pas seulement à dénoncer et à faire connaître, ils vont au contact avec la ferme intention de faire changer les choses vite.



**Les protestations organisées** restent rares et marquent une étape de plus dans la contestation, car l'engagement est alors plus personnel, la défense de ses opinions ne se faisant plus « derrière un écran ». Elles nécessitent une organisation et trouvent leur origine dans le milieu associatif où les tempéraments les plus forts sont à même de fédérer. La présence de personnes d'horizons différents donne à ce type de manifestation un caractère global, traduction d'une gestion contestée par l'ensemble de la population et pas uniquement quelques « acharnés ».

Figure 7 Manifestation en forêt de Montmorency source : [www.sauvonsnosarbres.org/arbres](http://www.sauvonsnosarbres.org/arbres)

L'implication des élus locaux fédère et donne encore plus de poids à ces protestations, les rendant plus « légitimes » surtout si elles ont lieu sur le territoire communal.

Les actions peuvent aussi être individuelles mais paraissent aujourd'hui plus tenir de la réaction à chaud que de la protestation organisée comme ce fut le cas avec les éco guerriers dans les années 90<sup>1</sup>. Les personnels interrogés n'ont cependant jamais eu à faire à ce niveau de contestation dans les forêts qu'ils gèrent, et les exemples de manifestations physiques relèvent plus de l'initiative personnelle ponctuelle :

*Bon si parfois il y en a qui sont virulents, ou qui vont s'accrocher à un arbre, "le coupez pas", ça m'est arrivé mais ce n'est pas toutes les semaines. A6*

Ces protestations peuvent s'accompagner de pressions politiques. Elles constituent la forme la plus exacerbée de la contestation, avec l'objectif de relayer au plus haut niveau le message que la gestion, même si elle est « légale », n'est pas adaptée aux enjeux sociétaux.

Le moratoire sur les coupes rases en forêt domaniale de Montmorency obtenu par la pression des associations et des élus auprès de l'ONF en 2011-2012 est l'illustration des phénomènes de blocages et les difficultés à convaincre du bien-fondé de la gestion pratiquée. Les forêts de La Grange et de Sénart ont eu une sylviculture quasiment à l'arrêt pendant de nombreuses années mais apparemment plus par « habitude » que par une contestation locale très active.

### *3.2.4. Une grogne en bruit de fond*

Malgré des enquêtes de fréquentation qui révèlent un public majoritairement satisfait et voyant les coupes d'un bon œil (Urban Woods for People, 2005), la plupart des agents rencontrés parlent d'une « grogne » permanente, une sorte de bruit de fond plus ou moins important suivant les forêts et leur fréquentation, mais présent un peu partout. Cette grogne s'exprime dans l'attitude du public et sous forme de questions, de remarques ou de plaintes. Elles sont faites le plus souvent directement à l'agent lorsqu'il est présent sur le terrain, à la maison forestière ou aux bureaux de l'Unité territoriale.

C'est l'expression la plus courante de la sensibilité du public confronté aux coupes. L'analyse des réactions montre que la gestion forestière n'est pas comprise avant de ne pas être acceptée : les remarques ou questions ne sont pas toujours négatives, elles témoignent parfois juste du manque de connaissance du public, et le fait qu'elles s'expriment directement auprès des forestiers est positif en soi, montrant qu'une certaine confiance envers l'ONF existe.

*[...] on passe un temps considérable à discuter avec les gens. A11*

Les personnels interrogés rappellent souvent que la gestion n'est pas la seule cible de ces remarques, qui peuvent concerner d'autres sujets comme la tranquillité des lieux : le public fait alors l'amalgame entre un

---

<sup>1</sup> Traduction de « *eco-warriors* » employé pour désigner des groupes d'écologistes activistes qui se battent pour la préservation de l'environnement avec des méthodes « directes » que sont l'occupation ou parfois le sabotage des travaux contestés.

usage professionnel d'un véhicule et les sports motorisés considérés comme une nuisance majeure (Urban Woods for People, 2005), ici dans une des forêts les plus urbaines :

*Les gens se mettent au milieu de la route et ils ne veulent pas me laisser passer. [Et disent alors]  
"Vous avez qu'à prendre un vélo, je m'en fous". A4*

Même s'il ne perturbe au final pas trop la gestion, ce climat n'est pas sain pour plusieurs raisons :

- Les forêts périurbaines représentent un espace de récréation et de détente pour les populations pour qui il serait plus bénéfique d'évoluer dans un environnement serein ne suscitant pas l'incompréhension ou le refus.
- Les Agents patrimoniaux subissent le mécontentement du public de manière répétée et parfois quotidienne. Devoir s'expliquer sur les interventions réalisées est à la longue déstabilisant et s'ajoute à une charge de travail déjà conséquente.
- Ce climat apparaît – dans les propos des personnels de terrain – comme un terreau fertile à la base de véritables blocages.

Moins flagrante et visible que les articles ou protestations publiques, cette grogne quasi permanente constitue un véritable problème, expression quotidienne du manque d'acceptation de la gestion de l'ONF.

### *3.2.5. Ressenti des personnels : un contexte de travail parfois difficile*

Mêmes si n'est pas le cas de tous, certains agents expriment clairement leur malaise face à la grogne du public. Ils peuvent donner des exemples précis des différents niveaux qu'elle atteint, avec des expériences parfois conflictuelles et traumatisantes. Un des agents explique ainsi préférer opter pour une tenue civile afin de pouvoir « travailler tranquille » : d'autres racontent des prises de bec fréquentes et imprévisibles avec des promeneurs pour des raisons en lien avec la gestion.

*[...] je me suis fait insulter parce qu'on avait « tagué » tous les arbres. A6*

Ce climat parfois malsain n'est pas sans lien avec certaines demandes de mutations d'agents, qui d'une part veulent retrouver leur région d'origine, mais aussi supportent mal les relations, parfois conflictuelles, avec les locaux.

Tous ne ressentent pas ce climat ou ne le considèrent pas comme indicateur d'un problème, et il ressort assez souvent que le public est « contre la coupe d'arbres, point barre ». Les plaintes sont alors parfois vues comme des exagérations que des raisonnements fondés ou un ressentiment justifié.

Les personnels de l'ONF ne sont pas pour autant tous en désaccord avec le public mécontent : certaines coupes ne sont à leurs yeux pas opportunes, même au plan sylvicole.

*[...] quand on ne fait pas n'importe quoi.*

*- C'est à dire ?*

*Bin des coupes rases comme tu sais là, c'est indéfendable...Indéfendable. A5*

### *3.3.Considération donnée au problème de l'acceptabilité de l'exploitation forestière*

#### *3.3.1. Le mécontentement du public est connu*

Même si les agents et RUT rappellent souvent que la production de bois est l'objectif principal de la sylviculture, même en forêts périurbaines, ils sont conscients de la sensibilité du public et du fait que la gestion est peu acceptée *dans son ensemble*. Ce sujet interpelle, intéresse, inquiète ou exaspère plus ou moins mais ne laisse personne indifférent.

Tous les personnels rencontrés ont conscience de la grogne du public, connaissent des articles, des courriers et ont souvenir de problèmes liés aux coupes, mais en général moins sur leur triage ou UT que sur des exemples connus. Ce qui s'est passé en forêt de Montmorency, les difficultés avec les communes à Sénart ou La Grange ou encore les réactions à une coupe sanitaire en forêt de Fontainebleau en 2011 reviennent souvent, même dans les discours des gestionnaires des forêts les plus rurales de la région.

#### *3.3.2. Les réactions ne sont pas toujours entendues*

En revanche, les entretiens font ressortir des exemples de coupes pour lesquelles le personnel de terrain a eu une bonne impression générale de l'acceptation de l'intervention alors que la publication de divers articles et l'envoi de courriers tendent à prouver le contraire. Outre le jugé propre à chacun, ou une possible tendance à minorer les réactions du public, ce phénomène pourrait être expliqué par un bruit de fond permanent. Les plaintes diffuses, répétées ou intempestives empêchent d'entendre celles liées aux caractéristiques d'interventions ayant vraiment heurté la sensibilité du public.

*[...] parce que ça grogne tout le temps, même si on ne fait rien ça grogne. [...] tant que ça reste constant on continue. A11*

*- Et ça n'a pas râlé ?*

*Non, je n'en ai pas eu vent, moi [se reprend] C'est sûr que ça a gueulé [...] A3*

#### *3.3.3. Une tendance à oublier « jusqu'au prochain coup »*

Des coupes qui ont marqué les esprits par les réactions qu'elles ont déclenchées ont été suivies à quelques années d'écart d'interventions similaires. Ceci donne l'impression d'une tendance à l'oubli (mais pas généralisée) de ce qui est acceptable ou non dans les forêts périurbaines. Les autres impératifs de gestion auxquels l'ONF est confronté, tels que les surfaces à régénérer ou les volumes à exploiter reprennent naturellement le dessus et conduisent à la répétition de situations délicates.

*« J'ai fait wah, mais attendez, vous avez oublié ce qu'il s'est passé il y a un an et demi. » A3*

Pour résumer, avec leurs sensibilités individuelles, les agents et les RUT sont bien conscients du manque d'acceptabilité de la gestion qui s'exprime sous la forme d'un bruit de fond permanent. Dans les forêts les plus urbaines (groupe 4) ce mécontentement génère une atmosphère désagréable qui rend ce bruit de fond difficilement supportable. Cependant, et à l'instar de leurs collègues des forêts moins fréquentées, les plaintes sont rarement interprétées de manière alarmante, et les agents rencontrés n'imaginent généralement pas une dégradation brutale de la situation.

Au total, malgré quelques crises, la contestation ne parait pas entraver sérieusement la sylviculture, qui arrive même à reprendre dans les forêts les plus urbaines. Cette analyse ne peut à ce stade être extrapolée à l'ensemble de l'Agence de Versailles sur laquelle les entretiens ont été peu nombreux.

### *3.4. Une multifonctionnalité complexe mais nécessaire*

L'ONF affiche sa gestion multifonctionnelle des forêts domaniales, avec des fonctions de production, de conservation de la biodiversité et d'accueil du public reconnues et inscrites – avec différents niveaux d'enjeux – dans les aménagements. Cette **multifonctionnalité visée est plus complexe en forêt francilienne que dans les forêts rurales**. La production de bois dans le respect du milieu qui la permet doit prendre en compte non seulement l'accueil, par l'équipement, la sécurisation, etc. mais aussi la sensibilité du public face à la coupe de l'arbre et à l'exploitation.

Cette sensibilité est à l'origine de questionnements, incompréhensions, revendications, contestations, et il convient de ne pas la traiter avec légèreté. Elle montre l'attachement de la société à la forêt et témoigne d'attentes fortes vis-à-vis du patrimoine commun que les forestiers se doivent d'intégrer dans la gestion. Le passé récent a vu différents blocages de la sylviculture par la remise en question de l'exploitation, soit de manière insidieuse en forêt de La Grange ou Sénart, soit de manière frontale comme le moratoire sur les coupes en forêt domaniale de Montmorency. D'autre part, la situation locale peut rendre certaines coupes moins attractives pour les acheteurs, qui s'en détournent alors, au détriment de la sylviculture.

Pourtant, autour de 250 000 m<sup>3</sup> de bois sont commercialisés chaque année par l'ONF en Ile-de-France (Plaquette ONF-Idf). Ils fournissent bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie à une filière qui n'est plus locale mais néanmoins dépendante de cet approvisionnement. Comme le rappellent les actions récentes pour la relance de la filière bois francilienne et de l'exploitation forestière d'une ressource locale par l'agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV-IDF) avec l'organisation d'un colloque intitulé « La forêt francilienne, des ressources inexploitées ? », **les forêts publiques franciliennes représentent un réel enjeu de production de bois**.

Types de forêt selon typologie de la DT	Situation des surfaces régénérées lors du précédent aménagement	
	Par rapport à ce qui était prévu	Par rapport à la surface d'équilibre
Forêts soumises à pression urbaine, fréquentées sur leur quasi-totalité	33%	35%
Forêts situées en milieu rural, mais plutôt exposées	87%	88%
Forêts rurales peu fréquentées	80%	116%

Figure 8 : Tableau des taux de réalisation des régénérations à ouvrir : présentation S.Ducroux à partir des fiches FSA (suivi des aménagements) (Forêts des trois lignes des groupes 3&4, 2 et 1)

Indicateurs de la réalisation de la sylviculture, les faibles taux d'ouverture de régénération sont dus – au moins en partie – au fait que la stratégie face aux problèmes d'acceptation des coupes par le public dans les forêts les plus urbaines a longtemps été l'évitement, en repoussant les interventions prévues dans des aménagements inadaptés aux contextes locaux.

*Oui pour ne pas s'embêter, à l'aménagement ils avaient prévu 150 ha sur les quatre dernières années là-bas [partie la plus fréquentée d'une forêt très fréquentée]. A8*

*Depuis 99, chaque fois qu'un nouveau directeur arrive, on va y faire un tour. On discute, puis on part. A part ça on ne fait rien, "on verra le prochain", il se débrouillera [...]. A1*

*La première année on n'a pas fait de coupe. Il n'y avait pas spécialement de volonté [...]. A8*

Les crises récentes dans des forêts domaniales et des aménagements pas suffisamment appliqués – et peu applicables – ont **fait évoluer les mentalités**, la DT-IDFNO étant actuellement dans une démarche de recherche de solutions concrètes pour une meilleure prise en compte des aspects sociaux de la forêt avec le lancement du projet « forêts périurbaines ».

L'accueil du public coûte cher à l'ONF dont la vente des bois représente environ 30 % du budget total. Il n'est donc pas possible de mettre sous cloche une forêt qui pourrait apporter au financement de toutes les fonctions grâce à ses produits.

Si l'objectif est, sur un même massif, de produire et d'exploiter du bois de manière durable tout en continuant d'offrir aux citoyens un espace de nature accessible dont ils ont besoin, il faut adapter méthodes et pratiques à ce contexte particulier. Ceci au niveau de ce que prévoient les aménagements mais aussi dans la traduction qui en est faite dans la gestion quotidienne.

#### 4. Identification des coupes sensibles, systèmes d'alerte et adaptation de la gestion

Cœur de l'étude, la connaissance qu'ont les personnels de la sensibilité associée à une coupe *a priori* est quelque chose de difficile à définir. Chaque forêt a ses particularités, chacun son expérience et situations marquantes.

Les réponses des personnels interrogés serviront à créer une typologie des coupes sensibles, c'est à dire qui heurtent plus ou moins la sensibilité du public et peuvent donc poser problème. La complexité du phénomène et la multiplicité des critères rendent impossible l'élaboration d'une clef dichotomique, menant des caractéristiques à un résultat précis (sensible/pas sensible).

Il a été préféré une grille d'analyse (en fin de partie 4) où les différents critères pris individuellement jouent sur le niveau de sensibilité global de l'intervention. Réalisée à partir des informations recueillies sur le terrain, elle se veut pense-bête ou résumé permettant au gestionnaire d'identifier en amont les interventions à risque. Elle est destinée à être diffusée aux personnels ONF des agences de Fontainebleau et de Versailles, avec en parallèle les adaptations possibles et les bonnes pratiques informelles relevées lors des entretiens.

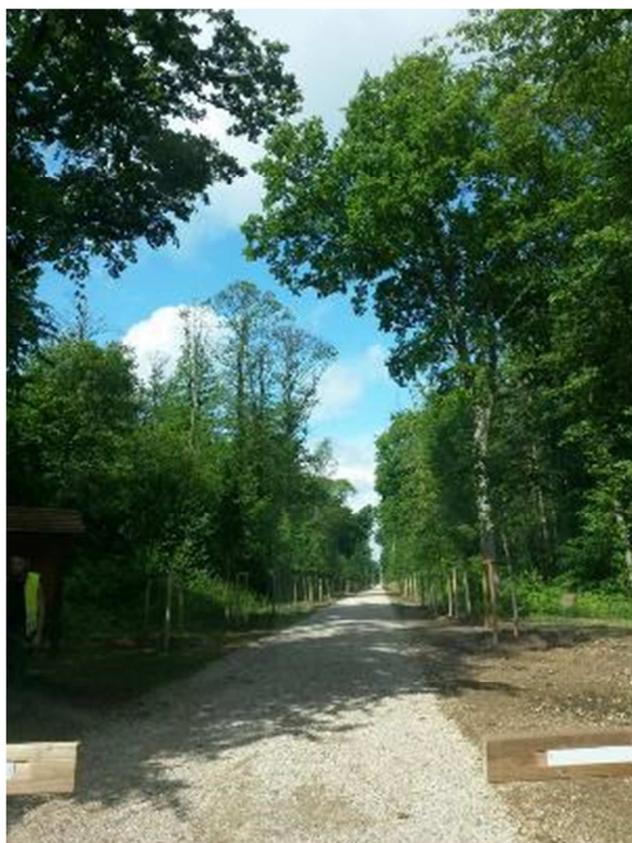


Figure 9: Des parcelles en bord d'une route équipée pour accueillir le public en forêt

La question de l'existence et l'efficacité de systèmes d'alerte est ensuite abordée, d'une part dans les documents à disposition du gestionnaire (dans les aménagements) et d'autre part dans le fonctionnement annuel, de l'inscription à l'état d'assiette au martelage, puis lors de l'exploitation. Ceci pour pouvoir intervenir en amont et permettre aux personnels de terrain mais aussi à la hiérarchie de réfléchir aux adaptations pour améliorer l'acceptabilité des interventions prévues.

#### *4.1. Les critères déterminant le niveau de sensibilité d'une coupe*

Le choix a été fait de se placer du point de vue du forestier, car le but de l'étude était de comprendre quelles sont les réponses possibles et les marges de manœuvre des agents et RUT pour s'adapter à un public aux attentes pas toujours claires. Car si la sensibilité du public aux modifications du paysage et du milieu qu'ils affectionnent est connue, la perception de cette sensibilité par les forestiers peut leur permettre de bien réagir, pour éviter de reproduire certains dysfonctionnements.

Les connaissances sur les coupes sensibles semblent inégalement réparties, et assez peu formalisées, même si la plupart des personnels rencontrés ont leur idée sur la question. Pendant les entretiens, les relances sur ce sujet suscitent d'ailleurs des réponses qui mettent en avant le côté presque trivial de la question.

J'ai souvent entendu parler d'évidence ou de logique, avec en premier lieu la visibilité interne et externe de la parcelle. Le type d'intervention ressort aussi comme un facteur déterminant de l'acceptabilité sociale de la coupe. Il est ainsi identifié de manière « évidente » que les coupes de régénération – et surtout la définitive, égale à une coupe rase pour le public – sont celles qui posent le plus problème.

Ce qui heurte la sensibilité du public semble être à peu près la même chose dans toutes les forêts d'Île de France, c'est pourquoi la distinction n'est pas faite – sauf exception – entre les classes de la typologie « rural-urbain » dans ce qui suit. Cela ne veut pas dire que l'acceptabilité et les problèmes associés sont identiques, et la connaissance l'influence du type de public (et du niveau de connaissances en gestion forestière) et l'usage qu'il a de la forêt mériterait sans doute d'être approfondie.

##### *4.1.1. La visibilité et l'accessibilité comme premier facteur*

Pour les personnels rencontrés, **une coupe doit être d'abord visible par le public pour être sensible**. Les zones sans fréquentation ou visibilité depuis une route ne posent normalement pas de problème. Les informations contenues dans les aménagements sont justes (aires d'accueil, routes, secteurs d'habitations) mais pas assez précises, et c'est souvent leur connaissance personnelle du terrain qui permet d'identifier ces zones.

*Quand elles sont au fin fond de la brousse, on s'en fout. A1  
[En contre-exemple d'une coupe en bord de route très fréquentée ayant déclenché de vives réactions]*

*[...] on a la parcelle 13 qui est en régénération naturelle qui est au bout de nulle part. Tu fais 500 mètres comme ça pour y aller, bon là pour l'instant je n'ai pas de remontées. A10*

*[...] grands axes et GR, là où du monde se balade. A5*

*[...] moi j'avais étudié par où ils passent les promeneurs. A3  
[Coupe rase identifiée comme sensible car visible par l'agent en forêt de Fontainebleau]*

*[...] tout ce qui est en bordure de la départementale, on sait qu'il faut la jouer fine. A10  
[A propos d'une coupe définitive en bordure de route dans une forêt moyennement fréquentée de l'ouest parisien]*

« Normalement » car selon le climat local, même une intervention sur une parcelle peu visible peut susciter des plaintes si elle est « découverte » par des opposants à la gestion à la recherche d'exemples de ce qu'ils ne peuvent accepter.

*[...] c'est loin de tout. Faut y aller, c'est vraiment les spécialistes, les associations qui ont commencé...A10*

*[A propos d'une coupe rase sur une partie de parcelle dans une forêt moyennement fréquentée de l'ouest parisien]*

#### *4.1.2. Le type de coupe*

Ce critère suit une logique similaire : un passage en amélioration ou une récolte d'arbres mûrs en irrégulier modifient peu le paysage et sont donc à priori peu sensibles car peu visibles, même si elles sont situées dans des zones fréquentées ou visibles des forêts. Ce critère ne suffit pas à s'assurer que la coupe sera bien perçue, d'autres aspects entrant en jeu, comme la fréquence des coupes ou la qualité de l'exploitation.

*[...] les amélio. ça passe encore, mais faut que ça soit bien nettoyé. A1*

*Oui tout ce qui est coupe d'amélio. ça passe, mais faut être à cheval derrière les gars. A9*

Les régénérations de peuplements réguliers et principalement les coupes secondaires et les définitives (souvent confondues avec une coupe rase) sont celles qui modifient le plus les paysages par l'enlèvement des « beaux » gros arbres, et sont par conséquent les plus sensibles aux yeux des agents.

*Ce qui choque les gens en général c'est les coupes rases. A11*

*Bah les coupes de régénération, faut pas se leurrer. A10*

*Ils ont l'impression qu'on rase quand on enlève [tous] les gros. A5*

Le type de coupe influe aussi sur les produits sortis et la durée d'exploitation, les acheteurs sur pied venant chercher en priorité les grumes de qualité, de plus forte valeur. Les autres produits sont exploités moins rapidement et font durer les travaux. Cela dépend de la demande sur les types de produits, mais les coupes d'amélioration peuvent donc avoir un niveau de sensibilité accru, par le temps qu'elles mettent parfois à être exploitées.

*[...] les coupes qui traînent c'est les amélio. où il y a beaucoup de bois, les houppiers traînent toujours. A5*

Les avis divergent sur les relevés de couvert, première étape de la régénération, avec certains agents qui les savent appréciées car elles mettent en valeur les paysages et les beaux fûts, quand d'autres les décrivent comme « annonciatrices » du reste à venir pour le public. Dans tous les cas, elles attirent l'attention sur des arbres voués à être coupés sous peu.

*L'ensemencement ça passe, c'est joli, il y a des beaux arbres, qu'on met en valeur. Mais alors dès qu'on commence à taper une secondaire... A10*

*[...] les gens qui se baladent là depuis dix ans ils ont bien vu le passage du relevé de couvert... Dès que t'as fait le relevé de couvert déjà, c'est mort . A4*

*Et voilà, c'est ce qui a choqué, d'avoir ces beaux arbres en plein milieu et d'un seul coup, plus rien. A12*

*[A propos d'une coupe définitive dans une forêt moyennement fréquentée de l'ouest parisien, sans être passé par les secondaires car le capital sur pied était déjà faible]*

#### *4.1.3. Les caractéristiques de l'unité de gestion*

Suivant la **surface de l'unité de gestion**, une intervention n'aura pas le même impact, où qu'elle soit située. Ce critère influe sur la visibilité, le volume sorti et le temps que dureront travaux et stockage. Les surfaces seuil ne sont pas clairement définies par les personnels rencontrés et dépendent de leurs expériences passées mais sans doute aussi du type de forêt, sans avoir assez d'exemples pour pouvoir le montrer ici.

*Oui parce que déjà c'était un petit volume, une petite surface, 7 ha. A5*

*[A propos d'une coupe secondaire « tranquille » en forêt de Fontainebleau]*

*[...] 7ha, ça commence à être chaud. A10*

*C'est vraiment de petites parcelles, c'est aussi ce qui fait que ça râle pas trop. A11*

*Ah oui mais dérisoire, tellement petit. A9*

*[A propos d'une coupe de taillis de châtaignier dans une forêt très urbaine].*

*[...] 3,5 ha, là ça fait jaser. A12*

*[A propos d'une coupe définitive dans une forêt moyennement fréquentée, sans être passé par les secondaires car le capital sur pied était déjà faible]*

**La concentration des interventions** ne recueille pas les mêmes opinions chez toutes les personnes interrogées, les coupes regroupées par canton augmentant les volumes et la durée du chantier, ce qui peut renforcer l'impression de sur exploitation.

*[...] c'est l'accumulation des coupes et le volume qui est sorti qui posent problème*

*[...] 1500 m<sup>3</sup> [...] dépôts le long de la route. Donc là forcément ça a râlé. De plus c'était un exploitant qui a trainé [...] RUT3*

*[A propos de coupes en « cantons », proches de l'urbanisation]*

*Ça fait un km de long où on va voir tout une grosse pile dessus. Ça nous fait des secteurs où l'impact d'une série de parcelles côte à côte peut poser problème. A2*

*[A propos de coupes prévues dans des parcelles adjacentes dans une forêt rurale]*

Elles permettent cependant de « mettre en quarantaine » les désagréments liés à l'exploitation et de préserver la tranquillité du reste de la forêt.

*On travaille pour qu'à chaque fois qu'on a des exploitations, elles soient localisées dans un secteur.*

*On essaye de ne pas perturber le reste de la forêt - que ce soit par les poids lourds, par l'abattage et le bruit, par les chemins défoncés..A12*

**La fréquence des interventions** dans une forêt n'est pas un critère propre à la parcelle mais il influe, avec un effet d'optimum : s'il n'y a pas eu de coupes pendant des années, la sensation d'un milieu immuable est renforcée, rendant une intervention encore plus choquante pour le public.

Au contraire, des coupes trop nombreuses donnent l'impression d'une exploitation permanente, plus inquiétante encore avec le rapprochement fait avec la déforestation dans les pays tropicaux.

*[...] qui se promène qui a toujours eu l'habitude de voir couper du bois [...] Ils savent que ça se coupe et que ça repousse. RUT1*

*Donc forcément les gens ils voyaient rien sortir, ils ne voyaient pas de piles de bois [...] depuis 2006 ça a repris. Au début c'était un peu dur [...] A4*

#### 4.1.4. Dépôt des bois

Le type de coupe et les caractéristiques de l'UG jouent sur le type, la quantité de bois stocké en forêt et le temps qu'il reste, faisant du dépôt un critère revenant souvent chez les personnels interrogés.

**Le volume total** d'une coupe augmente le risque de heurter la sensibilité du public mais d'une manière plus continue dans le temps, les grosses piles de bois renforçant l'idée d'une (sur)exploitation continue de la ressource. Ceci est renforcé par la durée des exploitations et le temps nécessaire à la vidange des bois qui augmentent en général avec les volumes.

*[...] bois étalé pendant 6 mois sur un chemin, les gens ont l'impression qu'on en coupe plus que la réalité. A5*

**Les différents produits** d'une coupe ne produisent pas le même effet lorsqu'ils stockés. En particulier, les bois courts (Bois d'industrie/énergie ou Bois de chauffage) empilés en grande quantité peuvent former des murs hauts et longs, qui accentuent l'impression de volume et cachent la vue lorsque mis bord de chemin.

*[...] on aurait mis le bois de chauffage en pile, bord de route, on aurait eu des plaintes, ils n'aiment pas parce que ça cache la vision dans la parcelle et au niveau sécurité, avec les gamins, on se fait engueuler parce que ça fait des grosses piles. Les grumes au sol ça ne leur pose pas de souci, ce qui les gêne c'est qu'elles restent trop longtemps. A6*

#### 4.1.5. L'aspect d'un chantier

La propreté du travail n'est pas vraiment prévisible mais ressort dans quasiment tous les entretiens, et englobe l'aspect de l'intérieur de la parcelle, les tas de bois, les orniérages et arbres abimés mais aussi les déchets des travailleurs.

*[...] "Cessez les coupes" pour un motif paysager. Jamais on n'a ça. C'est sur la mise en œuvre. RUT2  
Par contre quand on laisse le houppier pendant X temps là les gens ils gueulent. A1*

Il n'est pas possible à l'avance de savoir qui va acheter une coupe et si le travail sera soigné, mais dans le cas où il existe déjà des inquiétudes avec d'autres critères, les personnels sont conscients de la nécessité d'être vigilant.

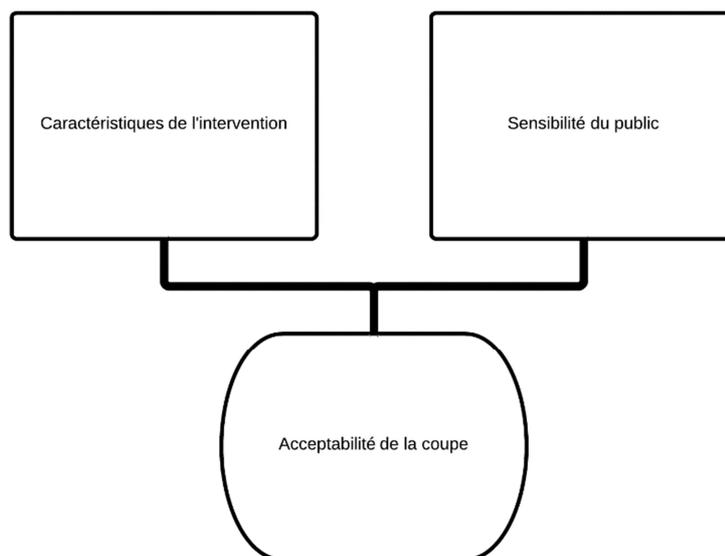
*Comme ça on est optimistes, après faudra voir dans le contexte de l'exploitation, où les bois vont être stockés, comment ça va être fait. A6*

## 4.2.L'importance du type de public

Il serait inexact de ne juger du niveau de sensibilité pour une coupe que par des caractéristiques qui lui sont intrinsèques ou intrinsèques à la forêt. Le type de public joue aussi un rôle fort dans l'acceptabilité des coupes, chacun ayant sa sensibilité, ses opinions et ses motivations, seul ou au sein de groupes. Les personnels de terrain côtoient le public et sont conscients de ce qui choque ou déplaît ; mais prévoir le niveau de sensibilité « absolu » d'une coupe à venir et son acceptabilité est trop complexe. Elle dépend du public local et de ses motivations à un moment donné.

Même si une coupe potentiellement risquée a été identifiée, juger de la réaction qu'elle va susciter reste incertain. En plus de l'inconnue qu'est la qualité de la mise en œuvre, les personnels ne connaissent pas toujours les motivations des usagers.

*Ah bah on peut pas dire ça. On peut te le dire et puis boum badaboum on va être emmerdé par tout le monde.*  
RUT2



Les usagers locaux sont plus attachés à la forêt qu'ils connaissent très bien et qu'ils considèrent parfois comme une

extension de leur jardin. La « grogne » vient surtout de ce public, touché plus personnellement par les effets de la coupe, le visiteur occasionnel, « touristique » ne voyant pas aussi clairement les changements et n'ayant pas le même rapport au lieu.

Les forêts les plus urbaines ont logiquement plus d'utilisateurs de proximité, donc plus enclins à être choqués, pas uniquement parce qu'ils sont « citadins ». Une des RUT rencontrés voit aussi l'habitude des coupes et l'usage du bois comme plus révélatrice que l'origine rurale ou urbaine.

*Je n'aime pas trop opposer rural/urbain. Ce que j'aime mieux dire c'est qu'on a un public [...] qui a toujours eu l'habitude de voir couper du bois, parce que d'abord il se chauffe avec [...].* RUT1

La « culture forestière » est cependant souvent plus limitée chez les citadins.

*Gérer une forêt pour eux c'est pas couper du bois, ils ont l'impression qu'ici c'est de la forêt primaire. C'est des citadins. Ils ne savent pas comment ça marche.* A4

Dans toutes les forêts étudiées, les personnels ont conscience du regard au moins méfiant qu'a le public sur la gestion forestière, avec la quantité de bois coupé et la propreté des chantiers souvent en cause. Le

mécontentement et les plaintes qui en découlent n'ont cependant pas le même poids que celles émises par les associations ou avec le soutien d'élus locaux qui sont à l'origine de protestations plus claires (voir 3.1).

Les associations présentes sur les massifs forestiers ont des objectifs variés, allant pour certaines de la connaissance et la protection de l'environnement en général à un combat « pour la forêt et contre l'ONF » pour d'autres. Les postures ne sont donc pas les mêmes et dépendent certainement de la gestion passée et des relations avec l'ONF. L'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau est un exemple d'une relation durable, critique et constructive avec une forte implication aux niveaux naturaliste, de l'accueil du public et de la conservation du patrimoine. Les critiques faites par les associations ne sont pas toujours constructives et amènent parfois à des situations de blocage. Mais elles offrent aussi à l'ONF une occasion supplémentaire de réfléchir à ses pratiques et la prise en compte de toutes les fonctions la forêt.

Le niveau de sensibilité d'une coupe n'est pas donc uniquement dû à ses caractéristiques et à la position sur le gradient rural-urbain (traduite dans la grille par les critères de visibilité et de fréquentation), il dépend aussi des convictions, des motivations et de l'organisation des usagers. Pour un agent d'une forêt complètement encerclée par l'urbanisation, le lieu de résidence de certaines personnes joue sur les problèmes d'acceptabilité qu'il peut y avoir avec une coupe :

*Il y a l'effet "où habitent les gens", tu me mets ces associatifs derrière, on se fait allumer. A8*

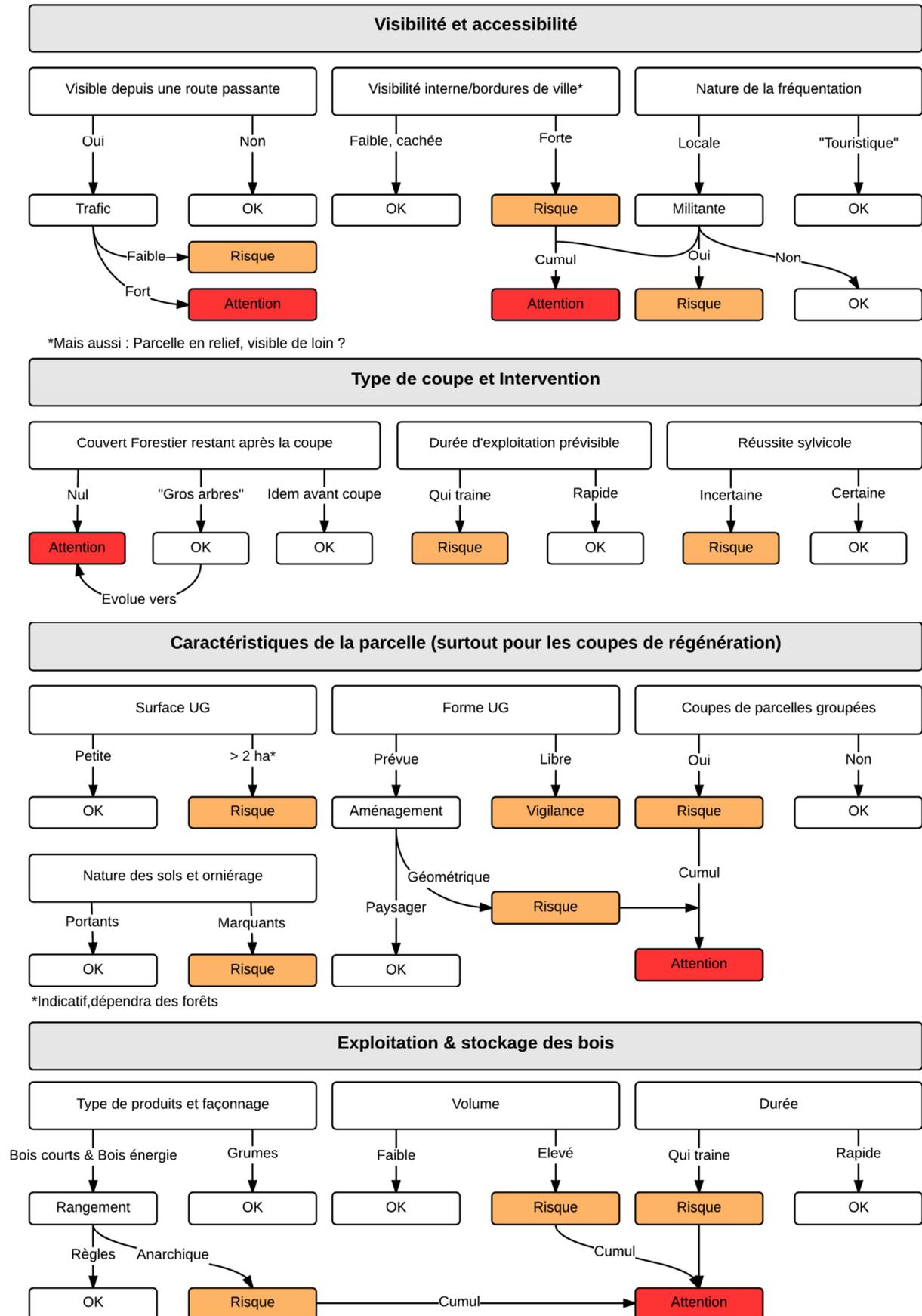
Ces critères jouent sur beaucoup d'aspects différents de l'exploitation forestière que sont la modification des paysages, l'impression de surexploitation ou l'aspect du chantier et du stockage des bois. Même si certains ont plus d'influence que d'autres, tous jouent un rôle sur le niveau de sensibilité d'une coupe et devraient donc être gardés en tête par les gestionnaires.

L'ensemble des critères cités par les agents et les RUT ont été réunis au sein d'une grille d'analyse (page suivante) ayant pour but de rappeler les points auxquels il faut être attentif lors de la réflexion avant la mise à l'état d'assiette d'une coupe. Le système de couleur sert à indiquer l'effet sur la sensibilité, les cases oranges signifiant que le risque de heurter la sensibilité du public existe, les cases rouges indiquant que la coupe a toutes les chances d'être mal perçue. La grille n'a pas de sens de lecture particulier, et ne débouche pas sur un résultat : elle permet de prendre les caractéristiques point par point pour aider le gestionnaire à déterminer le risque associé à une coupe.

A destination des personnels de terrain mais aussi de la hiérarchie, en agence, elle pourra servir de pense bête pour identifier des coupes qui peuvent poser problème. Elle pourrait aussi servir aux aménagistes, pour intégrer la prise en compte la sensibilité du public dans les choix effectués pour la programmation des coupes.

Figure 11: Grille d'analyse du niveau de sensibilité d'une intervention

Tous ces critères de sensibilité de la coupe sont à **moduler en fonction du climat actuel dans la forêt**, de la qualité des relations avec la population locale et de l'acceptation générale de la gestion.  
 Les "risques" et "alertes" servent à attirer l'attention sur certains points et ils ne constituent pas un "résultat" comme pour une clef. Ils n'ont pas le même sens où que l'on se trouve et leur interprétation fait appel au bon sens et à la connaissance du terrain.



### 4.3. Moments où les mécontentements s'expriment

Une intervention sylvicole n'est pas vraiment ponctuelle, depuis le martelage jusqu'à la coupe finie et « oubliée », il se passe souvent plusieurs années, durant lesquelles peut s'exprimer la sensibilité du public à différents moments.

**Le martelage** inquiète déjà. La peinture en plus d'être inesthétique – surtout lorsque le blanc des chevrons marquant les cloisonnements s'ajoute au rouge ou orange du marquage pour l'abattage – donne une impression de fouillis et est annonciatrice des futurs changements et perturbations.

*Le souci tu vois c'est que c'est peinture bleue et orange - truc discret quoi [...] A6*

*Il y a aussi l'histoire des marquages en fluo, les gens ont l'impression que beaucoup d'arbres sont marqués. A8*



*Figure 12: Marquage à la bombe d'arbre à abattre en forêt publique - médiathèque ONF*

**La coupe** - l'abattage - est bien sûr le moment retenu par les personnels comme étant le plus à même de heurter le public, la violence de l'opération cristallisant –confirmant peut être – les craintes qui peuvent exister au sujet de la forêt.



13: Un aspect de chantier pour une action brusque et bruyante, détonnant avec la tranquillité recherchée en forêt - médiathèque ONF

*[...] n'importe quel arbre, tu leur crèves le cœur. A4*

*[...] ils entendent une tronçonneuse ils se disent ça y est ils coupent tout. A11*

*[...] phase de coupe qui est toujours délicate et qu'il faut soigner. RUT3*

Cette dernière citation rappelle que la coupe ne s'arrête pas une fois les arbres tombés. Le démontage des houppiers, la gestion des rémanents, les possibles arbres abimés ou encroués influent sur l'aspect de la coupe et sa propreté et peuvent rallonger la période durant laquelle le public se sent « face à la coupe ».

Le sujet de l'abattage mécanisé n'a pas été souvent évoqué car l'exploitation en soit heurte assez la sensibilité du public. Outre le débat sylvicole sur les abatteuses, différents avis sont émis sur la mécanisation, une partie pense que la vision de ces machines tant décriées ferait empirer la situation. D'autres y voient une possibilité de rendre l'exploitation plus rapide et donc moins marquante pour le public.

*Ah oui, la mécanisation... quand c'est des **bûcherons** ils sont là pendant des mois. La machine en trois semaines c'est par terre c'est sorti c'est bord de route, ça va super vite. A11*

**Le débardage des bois** apporte lui aussi son lot de désagréments et de raisons de heurter la sensibilité du public. La taille des engins forestiers, le bruit, l'impression d'acharnement que peut donner un débusqueur se tortillant dans ses ornières pour s'en sortir, les ornières elles-mêmes, les salissures sur les routes et chemins aggravent la perception de l'exploitation. Ici aussi, les délais jouent sur la perception de l'exploitation, car une remise en état tardive donne l'impression d'opérations plus longues et plus lourdes en plus de gêner plus longtemps le passage des promeneurs.



*Figure 14: Débusqueur - Photo blog passion tracteur*

Les engins utilisés pour le débardage impressionnent par leur taille et les agents sont conscients de la méconnaissance du public, qui ne s'attend pas à les croiser. Le temps que prend le débardage surprend aussi, le public n'a pas conscience de l'ampleur du travail des débardeurs et des difficultés qu'il peut y avoir à sortir du bois d'une parcelle.

*[...] comment ça va se dérouler, les différentes étapes, les engins qu'on peut voir, pour pas qu'ils soient surpris après. La durée de la coupe, parce que les gens pensent qu'en une semaine c'est fait alors que ça dure 6 ou 8 mois. A8*

L'exploitation et le débardage ne sont faits que la semaine et sont donc vus par un public qui est moins nombreux mais qui fréquente régulièrement la forêt et est donc plus à même de se l'approprier et d'exprimer son mécontentement. Les hivers doux de ces dernières années posent aussi problème, surtout sur des sols peu portants, et ils empêchent la vidange des bois au moment où le public est le moins présent en forêt.

**Le stockage** des bois revient presque tout le temps dans le discours lorsqu'est abordée la sensibilité du public aux coupes. Cette partie n'est peut-être pas la plus choquante en soi, comme peut l'être l'abattage ou

le débardage, mais elle est celle qui dure en général le plus longtemps. C'est donc celle qui a le plus de chances d'être vue par le promeneur. Les agents sont conscients de l'importance de cette étape, qui amplifie l'impression d'interventions lourdes.

*[...] une fois que c'est fini ils ne voient plus rien. Par contre ça [pile de bois] [...] ils font "ohhh la taille de la pile. A11*



*Figure 15 : Hautes piles de bois en FD de Carnelle (95)*

Dans le cas de coupes supprimant le couvert forestier, l'impact de l'intervention est encore allongé et le public plus longtemps exposé à ce paysage fortement modifié qui est vu comme une destruction de la forêt. Si les rejets après une coupe de taillis ne prennent que quelques années pour ressembler à des arbres, les régénérations naturelles ou les plantations nécessitent plusieurs décennies avant de ressembler à autre chose que de la « broussaille ». Ce rappel de ce qui s'est passé est encore appuyé par le fait que la dent du gibier oblige souvent à installer des clôtures. Leur effet est double : elles peuvent être interprétées positivement comme un acte « d'entretien » ou au contraire comme une artificialisation du milieu et l'annonce de la disparition des gros arbres.

#### 4.4. Systèmes d'alerte

L'objectif des systèmes d'alerte est de porter l'attention sur des interventions identifiées comme potentiellement sensibles, partager l'information pour pouvoir réfléchir aux adaptations le plus tôt possible et éviter d'être dans l'urgence. L'objectif n'est pas de mettre en place toute une série de procédures, simplement de « surligner » des coupes sur lesquelles il faut être vigilant dans leur mise en œuvre.

##### 4.4.1. Dans les documents écrits

L'aménagement planifie la gestion et est par conséquent la première possibilité d'alerte pour les forestiers, à tous les niveaux. Ces documents n'ont pas tous été rédigés aux mêmes époques, par les mêmes personnes et sous les mêmes contraintes : la prise en compte de la sensibilité du public n'y est donc pas homogène et les **moyens pour prévenir où elle s'exprimera sont rares et inégaux.**

**Les cartes de sensibilités paysagères** établies en fonction de la visibilité externe des parcelles, de la fréquentation et des zones d'accueil du public, ne sont pas toujours connues des personnels de terrain et presque jamais utilisées. Certains leur reprochent leur manque de précision et l'inadéquation avec les réalités du terrain.

- Vous connaissez la carte de sensibilité des peuplements de l'aménagement ?  
Non. Sensibilité ?A5 [Fontainebleau]

*Si t'es en cœur de massif, sans qu'il y ait d'équipement, il n'y a aucune raison que ce soit rouge [sensibilité paysagère élevée]. RUT3*

Les informations qu'elles contiennent ne sont pas non plus reprises dans les programmes de coupes des aménagements et les indications sur la sensibilité paysagère sont souvent réparties le long du document. Sauf exceptions, les personnels ne consultent pas régulièrement les aménagements pour d'autres informations que ce qui concerne la sylviculture, le milieu et surtout le programme de coupes. Les responsables en agence ont encore moins le temps de les consulter fréquemment pour toutes les forêts, de même pour certains R.U.T en poste depuis peu. Les Agents patrimoniaux les ont en général lu de bout en bout mais ne le consultent pas de manière extensive par la suite.

Des systèmes d'alerte rudimentaires sur les coupes à risques existent donc, mais l'utilisation qui est faite des aménagements rend leur efficacité limitée. L'aménagement de la forêt de Sénart propose une case supplémentaire pour d'éventuelles remarques dans le programme des coupes et travaux, mais elle n'est que peu utilisée. Ce rappel apparaît pourtant comme une bonne idée, tout comme l'exemple de l'aménagement de la forêt domaniale de Corgebin (Haute Marne) qui reprend les informations sur le paysage et l'accueil du public dans le programme de coupes (en annexe n°2).

#### *4.4.2. Sur le terrain : au moment de la mise à l'état d'assiette*

La mise à l'état d'assiette des coupes est le moment pour les agents, qui connaissent le terrain, le public local et les spécificités de la forêt, d'alerter le Responsable d'Unité territoriale sur le niveau de sensibilité des coupes à venir ; soit oralement, soit par la fiche de pré-martelage, qui donne les raisons et les spécificités pour une intervention. La discussion avec le responsable du service Forêt niveau agence peut permettre de faire remonter cette alerte plus rapidement et de réfléchir à plusieurs aux adaptations possibles. Elle apporte aussi un regard extérieur et plus global pouvant permettre d'identifier des risques là où le terrain n'en aurait pas vu.

Les coupes sont ensuite proposées à l'état d'assiette annuel par les RUT via les agents. Il doit être validée par les responsables du service Forêt en agence et au niveau de la Direction territoriale. La remontée des interventions proposées se fait par le logiciel RecPrev (pour Récolte Prévisionnelle), sous la forme d'un tableau. Une colonne permet de mettre des commentaires sur une opération et pourrait laisser une trace ou servir de système d'alerte si cela n'a pas pu se faire avant. Ce logiciel ne laisse cependant d'espace que pour 30 caractères, ce qui rend son intérêt très limité pour les personnels de terrain. Les relations informelles entre les personnels des différents niveaux sont donc très importantes pour la remontée des alertes.

La hiérarchie a connaissance des réactions du public par les courriers reçus, la presse ou la veille sur les blogs et peut parfois être le niveau d'où vient l'alerte. Le nombre de forêts sous la responsabilité de l'agence augmente le risque de ne pas voir le risque associé à une intervention au milieu de centaines d'autres : « le responsable du service Forêt regarde les parcelles proposées à l'état d'assiette sur des cartes au 25 000ème » ajoute un de ses collègues.

L'alerte donnée au moment de la mise à l'état d'assiette permet d'adapter le martelage, de réfléchir à l'avance son intensité et la répartition des surfaces, en prenant en compte des critères autres qu'uniquement sylvicoles. Les personnels auront aussi plus de temps pour prévoir les actions de communication.

#### *4.4.3. Depuis le bureau : par la hiérarchie*

Lorsque le terrain, pour diverses raisons, n'a pas identifié un niveau de sensibilité élevé, les moyens d'alerte actuels pour les responsables sont liés au programme de coupes et portent surtout sur le type d'intervention :

*« Ils sont là à toutes les régé [personnels agence] » A10*

*« Quand je vois RD [Régénération – coupe définitive] je sors en forêt » RUT3*

#### *Cartographie prédictive*

La principale contrainte est le nombre de forêts, surtout pour les fonctionnels en agence, et donc le nombre d'interventions pour lesquelles il faut pouvoir juger du risque rapidement.

La cartographie des unités de gestion prévues à l'état d'assiette avec rappel des sensibilités paysagères prévues paraît intéressante, notamment pour les responsables des services fonctionnels en Agence car elle

offre une vision rapide et synthétique, à l'échelle de la forêt. La prédiction se base uniquement sur la sensibilité paysagère et n'est certes pas très fine, mais utilise des informations déjà disponibles. Cet outil peut aussi servir de support de discussion et de partage des informations entre les différents services ou échelons hiérarchiques.

Une carte de ce type a été réalisée pour la FD de Fontainebleau avec des états d'assiette fournis par le service Forêt de l'agence et les données SIG (sensibilité paysagère et de découpage des unités de gestion). Il s'agit simplement d'afficher les interventions prévues pour l'année 2015 en faisant ressortir la sensibilité paysagère associée (carte des sensibilités paysagères de l'aménagement en cours) et en accentuant la visibilité sur les interventions modifiant fortement le paysage (coupes de régénération secondaires, définitives, secondaires, rases). La carte proposée est disponible en annexe n°3

Il est aussi possible de repérer des endroits où se concentrent les coupes à risques en affichant par exemple les coupes de régénération (secondaires, définitives, rases) des états d'assiette de plusieurs années pour juger de l'impact local à plus long terme.

Cette carte pourrait être améliorée avec l'affichage des volumes ou taux prélevés croisés avec les types de peuplement, et offrir une vision plus fine que cette ébauche et pouvoir repérer des interventions peu sensibles sur le papier mais à fort impact réel. Il serait ainsi possible de repérer des ouvertures de régénération avec un capital sur pied faible et mal réparti qui peuvent transformer une intervention notée «relevé de couvert » en coupe rase sur une partie, avec un niveau de sensibilité complètement différent.

Un exemple de ce type a déjà été repéré dans un endroit très fréquenté en forêt de Fontainebleau, mais après avoir été martelée. L'important est de voir que c'est ici le service Bois pour une coupe faite en Régie, dernier niveau d'alerte avant la coupe, qui s'est rendu compte du risque vis-à-vis du public et du paysage. Même si l'alerte a au final été donnée, elle arrive tard, et les personnels ont passé inutilement du temps sur une intervention qu'ils devront retravailler par la suite.

#### *4.4.4. Efficacité des systèmes d'alerte*

Plus l'alerte aura été donnée en amont, plus grand sera le temps pour réfléchir à l'opportunité d'adapter ses pratiques sur une intervention et aux moyens de le faire. La remontée depuis le terrain lors de la mise à l'état d'assiette est donc la plus efficace, mais implique que les personnels aient identifié les facteurs de risque et qu'ils aient eu l'occasion de faire passer le message.

*[L'état d'assiette] c'est en été... je trouve que c'est trop short moi, cette phase-là est un peu accélérée. Elle est très importante, c'est à ce moment-là qu'on identifie les problèmes. RUT3*

Avoir repéré une coupe potentiellement sensible et avoir réfléchi à plusieurs – terrain, hiérarchie – ne permet pas toujours d'éviter les problèmes, mais augmente au moins les chances de les limiter. En effet, les objectifs de chacun font que même si les alertes sont entendues, d'autres impératifs de gestion prennent parfois le dessus et font oublier les « bonnes intentions ». Les équipes viennent voir, savent que la coupe est sensible

mais la possibilité de récolter du bois à un instant t, les choix sylvicoles ou le respect de l'aménagement l'emportent sur la réflexion menée par rapport à la sensibilité du public.

*Ensuite, tournée du service Bois de la DT, le chef d'agence, service Forêt agence. Il n'y avait que le relevé de couvert, les semenciers étaient restés, à l'exception d'arbres moribonds. Donc là décision "c'est parti, il faut en profiter", on enlève tout. A12*

D'autre part, il n'est pas toujours possible d'adapter ses pratiques tout en restant dans le cadre de l'aménagement, ce qui donne parfois l'impression que les gestionnaires finissent soit par abandonner la coupe, soit par faire comme prévu, même en sachant que ça ne « passera pas » faute de pouvoir envisager une solution.

Un système d'alerte n'est efficace que si des décisions sont prises pour améliorer les conditions d'une intervention : le manque de confiance mutuelle ou les désaccords techniques ou « éthiques » peuvent rendre inutiles ces appels à prendre des précautions. Les agents rencontrés ont parfois l'impression de devoir négocier les adaptations de gestion pour une coupe jugée sensible.

*[...] j'ai réussi à faire **admettre** qu'on laisse ce triangle. A3*

Enfin, des décisions prises à un moment donné peuvent s'avérer compliquées à mettre en place ou simplement oubliées pour diverses raisons (personnes différentes, accumulation des tâches), et mener à des situations délicates qu'il faudra gérer ensuite dans l'urgence.

*"on coupe jusqu'au bord et on fera de la communication" [...] il n'y a jamais eu de communication. A1*

Le fait que les personnels (de terrain surtout) aient à « donner l’alerte » sur des coupes qui risquent de heurter la sensibilité du public montre que l’identification ne s’est pas faite en amont, ou n’a mené à aucune adaptation dans le programme des coupes de l’aménagement.

Les raisons pourraient se situer au niveau des aménagistes, insuffisamment formés ou peu conscients du problème d’acceptabilité de l’exploitation forestière et plus enclins à programmer des interventions « idéales » du point de vue sylvicole qu’à prendre en compte les autres fonctions de la forêt. D’autre part, le climat social dans les forêts évolue, et ce qui était considéré comme acceptable ne l’est peut-être plus aujourd’hui. La durée des aménagements (20 ans) augmente les risques de déphasage entre prévision et réalité.

- ➔ La démarche de la DT IDFNO va dans le sens d’une véritable prise en compte de la fonction sociale des forêts périurbaines en ayant par exemple confié la rédaction du futur aménagement de la forêt domaniale de Fontainebleau actuellement à l’ingénieur responsable du projet Forêts périurbaines.
- ➔ Les futurs aménagements des forêts franciliennes gagneraient à être rédigés par des personnes ayant une connaissance de la sensibilité des interventions qu’ils programment et des réalités du terrain dans ce domaine. La remise en question des méthodes sylvicoles inapplicables en forêt périurbains rendra les aménagements plus réalistes et probablement plus utiles.

En attendant, les agents doivent continuer à appliquer les aménagements avec des systèmes d’alerte qui mériteraient d’être améliorés et d’avantage écoutés et partagés pour mettre à profit l’expérience de chacun.

- ➔ Diffuser les connaissances sur le niveau de sensibilité des coupes, via la grille proposée par exemple.
- ➔ Permettre aux RUT d’aller visiter toutes les coupes qui posent question avec les agents, en déplaçant la mise à l’état d’assiette en dehors des périodes de congés (été) qui rendent tout « urgent ».
- ➔ Formaliser la remontée d’informations du terrain à l’agence via les RUT, par exemple en adaptant le logiciel RecPrev pour qu’il puisse recevoir des commentaires plus longs que 30 caractères.
- ➔ Développer des outils permettant d’attirer l’attention des responsables en agence sur des coupes à risques. L’exemple de la carte prédictive pourrait être à approfondir et à généraliser.

#### *4.5. Adapter la gestion : de l'aménagement à l'exploitation en passant par l'attitude au jour le jour*

Identifier les coupes sensibles n'est pas une fin en soi et sert à savoir où, quand et comment adapter la gestion si nécessaire. Même si des guides existent pour la gestion des forêts périurbaines (MOIGNEU, 2005), les pratiques et les référentiels sont plus définis par des critères biogéographiques (chênaie atlantique, continentale, etc.) et se focalisent sur la sylviculture. Elles ne sont donc pas toujours adéquates au contexte périurbain.

Dans des forêts où l'exploitation n'a pas été possible pendant des années, des interventions bien réfléchies et bien réalisées permettent (avec la concertation) d'apaiser les tensions sans cacher ses pratiques, de faire accepter la coupe d'arbres et ainsi de remettre en marche la sylviculture.

La gestion en contexte périurbain peut donc être adaptée au niveau des documents écrits, mais aussi dans leur mise en œuvre, les modalités de vente, les actions de communication et la concertation ainsi que dans le suivi des exploitations.

##### *4.5.1. Réfléchir les aménagements pour les adapter au contexte*

Un des objectifs du Projet Forêts Périurbaines en Ile-de-France est d'adapter la Directive régionale d'aménagement pour que les futurs documents de gestion prennent mieux en compte les spécificités des forêts soumises à la pression urbaine et la sensibilité du public à l'exploitation forestière. La gestion en futaie régulière, avec une régénération étalée sur une dizaine d'année environ, offre à la vue du public des peuplements équiennes. Admirés par les promeneurs lorsqu'ils sont mûrs, ils sont décriés lors de l'étape de renouvellement qui suit. Après la coupe définitive, le jeune peuplement, n'est souvent pas considéré comme de la forêt par le public, même s'il est conforme aux attentes du forestier ; le côté brusque et irréversible – à court terme – du changement pouvant déclencher des réactions vives.

Il est donc logique de se concentrer sur ce qui cristallise l'attention et les craintes du public : la coupe supprimant pour plusieurs années le couvert forestier. Le traitement en futaie irrégulière apporte une réponse à ce problème, la répartition des classes d'âges et la récolte d'arbres mûrs permettant le maintien d'un couvert permanent.

L'ensemble des aménagements d'Île de France ne seront toutefois pas refaits dans les années à venir et il ne sera pas possible de modifier tous ceux qui ne répondront pas aux futures directives. La crainte d'un blocage de la sylviculture reste donc d'actualité, et mettre entre parenthèses des coupes en attendant un éventuel changement de traitement n'est ni une solution viable, ni intéressante sylvicolement.

##### *4.5.2. Les modalités dans la mise en œuvre des aménagements*

Renoncer à l'exploitation n'est pas une solution durable, quelle que soit l'intervention et quelles que soient les raisons pour lesquelles elle n'est pas acceptée par le public. Pour réussir à appliquer des aménagements –

certes pas toujours adaptés au contexte – et fournir un minimum de revenu aux forêts périurbaines, des adaptations sont possibles dans la mise en œuvre. Il est possible de faire baisser le niveau de sensibilité des interventions grâce à une application plus souple – s’adaptant au contexte – de l’aménagement.

### *Martelage et paysage, arbres repères*

Le martelage est le moment où le forestier peut atténuer l’impact paysager des coupes en mettant de côté une partie de la production de bois. Laisser sur pied des arbres repères et des îlots paysagers rend la gestion plus complexe, et n’est pas toujours compris par les personnels qui y voient parfois plus de contraintes que d’avantages. Ce phénomène est sans doute amplifié là où il est difficile d’obtenir de la régénération sans la pose de clôture, plus simple à réaliser sur des surfaces géométriques.

Les aménagements prévoient parfois la mise en place d’îlots paysagers qui n’ont pas vocation à être gardés au-delà de la phase de régénération et se pose le problème de leur exploitation future, dans des jeunes peuplements fragiles qui les entoureront. Ces arbres apparaissent donc comme sacrifiés pour les agents, qui pensent qu’il sera parfois impossible d’aller les exploiter.

*On a gardé la pointe au milieu, on a gardé cette partie-là. Ce qui est un peu idiot, parce que pourquoi garder les arbres quand on commence... Quand on fout ça, pourquoi garder cette pointe-là qui nous emmerde ? On ne pourra jamais rien en faire. A1*

*On garde un îlot paysager, il n'y a aucune prescription sylvicole qui explique comment gérer un îlot paysager. A2*

Les rideaux le long des coupes de régénération paraissent plus plébiscités, surtout le long des routes, car malgré un discours qui affirme ne pas vouloir « cacher les actions », ils permettent d’atténuer l’impact visuel et de garder de la fraîcheur, pour le promeneur comme pour les éventuels semis.

*[...] on laisse un écran en général, pour pas avoir l'effet de plaine. A9*

*[On a] changé l'environnement paysager et là c'est irrécupérable. [...] Si on avait masqué la coupe depuis la route passagère je pense que ce serait passé. RUT3  
[A propos d'une coupe sanitaire (rase au final) ayant suscité de vives réaction à Fontainebleau]*

*On a gardé un peu d'arbres le long du chemin pour son ambiance forestière [...] A7  
[A propos d'une coupe définitive vieille de plusieurs années en forêt de Fontainebleau]*

*Et là le rideau que je voulais conserver, [tu vois] la fraîcheur que ça garde ? A3  
[A propos d'une bande de hêtre conservée le long d'une coupe rase]*

Pour les coupes d’amélioration, plus que des murs pour masquer ce qui se trouve derrière, les agents adaptent leur martelage et laissent un peu plus d’arbres sur le bord pour diminuer l’impact visuel immédiat et donner à voir un travail plus « propre ».

*On ne laisse pas une épaisseur, mais on est un peu moins violent qu'au milieu de la parcelle. A5*

Cela est peut-être dû à l’efficacité limitée de traitements paysagers sur des coupes de grande ampleur par le passé, mais les aménagements en faveur du paysage ne sont pas toujours reconnus comme utiles, « une

coupe restant une coupe » pour le public d'après eux. Un agent d'une forêt très urbaine met cependant en application les principes des guides sur les contours non géométriques des unités de gestion et la réflexion sur les points de vue et ressort assez convaincu de l'intérêt d'y avoir consacré du temps :

*C'est toujours pareil, on n'a jamais le temps si on ne le prend pas... Moi je préfère passer du temps à faire du paysage, et pas avoir à passer le temps avec [..]... Quand on réfléchit bien à la fin de l'année, on passe quand même beaucoup de temps à répondre aux [...] A11.*

Les propos des agents amènent aux constats suivants :

- Des actions en faveur des paysages sont préconisées dans les aménagements mais les agents manquent de connaissances ou n'ont pas accès à des informations 1) pour leur mise en place 2) pour les gérer par la suite.
- Les actions les plus basiques tels que les rideaux ou le fait de laisser des arbres repères en bordure ont un effet jugé positif.
- Les agents formés (ou autodidactes) voient les actions paysagères plus complexes comme bénéfiques et réalisables.
- ➔ Il serait bénéfique d'améliorer la diffusion des guides traitant des possibilités de prise en compte du paysage, notamment l'ouvrage de Thierry Moigneu ou les Guides du Paysage ONF.
- ➔ Former, sensibiliser ou informer les agents et RUT sur les actions en faveur des paysages permettrait de pallier au manque d'informations dans les aménagements. Faire des formations sur le paysage un passage obligé pour les forestiers périurbains ou mettre à disposition une personne ressource pourraient être des pistes à explorer.

#### *4.5.3. Commercialisation et exploitation*

L'ONF n'est pas le seul organisme à travailler en forêt, les entreprises de travaux forestiers, les chauffagistes et les cessionnaires participent aussi à l'image de la gestion forestière et par conséquent à son acceptation ou non par le public. La propreté des chantiers revient fréquemment dans les reproches faits au sujet de la gestion, et englobe l'intervention dans son ensemble, de l'ouverture des cloisonnements à la remise en état des chemins et l'aspect des piles de bois.

Le Règlement National d'Exploitation Forestière (RNEF) pose le cadre pour les exploitations en forêts domaniales avec les clauses générales applicables mais ne suffit pas à cadrer le travail des ETF, les agents ayant recours à un suivi plus poussé, des demandes particulières et des clauses plus contraignantes.

#### *Clauses particulières*

L'action de couper les arbres étant identifiée comme un des moments qui marquent le plus le public, la plupart des personnels rencontrés voient les risques au niveau du travail des ETF, des bûcherons et des donneurs d'ordres (acheteurs de coupes sur pied), principalement pour la propreté des chantiers.

*Elle est un peu moins bien vue du fait qu'il y a un peu plus de branches [qui trainent]. A1  
[Comparaison de deux coupes d'amélioration en forêt de Fontainebleau]*

*[...] là c'est plus dans les consignes qu'on va mettre après le martelage. Ce sur quoi il faut être vigilant, c'est la propreté. Il y a beaucoup de bûcherons, si tu leur dis pas ils te laissent bidons, poubelles, voire les vêtements. Ca choque les gens. A juste titre. A7*

Les clauses particulières ont pour objectif d'assurer le respect du peuplement en place et l'intégrité des sols forestiers mais aussi la sécurité et la propreté sur les chantiers. Elles viennent compléter le RNEF pour des interventions dans des conditions particulières. Elles sont ajoutées par les agents en concertation avec le service Bois, en charge de la commercialisation. Certaines permettent d'améliorer l'aspect du chantier en obligeant les ETF à ranger les rémanents à l'écart des routes et chemins. D'autres obligent au démontage des houppiers à l'avancement, comme les clauses « R » (pour régénération) qui évitent que le peuplement futur ne soit mis en danger par des houppiers qui écraseraient les semis en restant trop longtemps sur coupe, avec en plus l'interdiction d'exploiter en feuilles.

Ces clauses particulières ont une vocation précise et doivent être utilisées avec parcimonie : même s'il est tentant d'en user régulièrement pour améliorer l'aspect des chantiers, elles ajoutent des contraintes aux exploitants parfois fortement limités par les sols et les conditions climatiques. Abuser de ces clauses contraignantes rendrait les exploitations plus compliquées donc plus difficilement commercialisables pour l'ONF sans toutefois répondre de manière efficace aux besoins liés au contexte périurbain.

Les personnels de terrain ont cependant besoin d'outils adaptés pour mieux cadrer à l'avance les exploitations, et le projet Forêts Périurbaines comprend un groupe de travail qui réfléchit actuellement sur des clauses « périurbaines », mieux ciblées (il est par exemple dommage d'interdire l'exploitation en été avec les clauses faites pour protéger régénération alors que le public est bien moins présent pendant les vacances en juillet-août).

#### *Différents types de commercialisation*

La vente de bois façonnés implique d'avancer le coût de l'exploitation mais permet de mieux valoriser les bois grâce au tri et aussi de mieux contrôler la qualité du travail car l'ONF est alors maître d'œuvre. Ces exploitations en régie d'entreprise doivent être bien ciblées car les ressources humaines des services Bois (en charge de la commercialisation des bois vendus façonnés et sur pied) ne sont pas illimitées et la vente en bois façonnés pas toujours justifiée.

Pour des forêts très fréquentées, ce type de commercialisation peut s'avérer avantageux car la propreté des chantiers importe beaucoup, tout comme la remise en état et le respect des délais. Ce contrôle des modalités contribue par exemple à faire accepter l'exploitation dans une des forêts les plus urbaines d'Ile-de-France :

*Oui on en a mis, là dans l'axe du château. Après on est un peu joueurs, pile poil dans la perspective, il y avait une pile de 2m.*

*- Oui mais une pile bien rangée non ?*

*Oui, bien rangée, avec panneau de communication dessus. On est joueurs mais pas... A8*

La régie, même si elle doit rester rentable, permet aussi de travailler sur de petites surfaces (comme les ilots paysagers), avec des volumes qui seraient difficilement vendables sur pied.

*[...] on a un outil qu'on n'avait pas, on a la régie qui est quand même réactive A5*

Tous les agents rencontrés ne sont pas convaincus du saut qualitatif lié à l'exploitation en régie (qui garde des objectifs et des contraintes similaires à celles des marchands de bois) mais l'exemple des exploitations en forêt de Sénart montre l'intérêt de ce type de commercialisation par rapport au public.

Les agents ont aussi la possibilité de faire des cessions à des particuliers pour des coupes d'arbres de petits diamètres (inférieurs à 35 cm à 1,30m), ce qui permet à des locaux de réaliser leur bois de chauffage tout en étant une vitrine pour l'exploitation forestière. Ces « non professionnels » doivent être suivis et parfois formés pour bien travailler mais sont au final plus minutieux dans l'abattage et le rangement des bois.

*Après tu vois la bordure ça n'a pas été fait par les pros, c'était mes cessionnaires. Tu vois la qualité de travail. A8*

*[A propos d'une coupe de taillis de châtaignier proche d'un lieu de promenade dans une forêt très urbaine]*

*[...] l'impact visuel est moins important [...] Oui, ils l'embarquent au fur et à mesure eux [les cessionnaires].A9*

Des bons de ramassage de branches permettent aussi un « nettoyage » des exploitations classiques ou des interventions rapides par des particuliers sur des arbres tombés tout en représentant un petit revenu pour l'ONF (qu'il faudrait comparer avec le coût que représente la facturation).

*Je leur fais des bons de 50 euros de ramassage de branches Ils viennent figoler. A1*

Le lien établi par ces cessions de menus produits a surtout l'intérêt d'impliquer un public élargi et fait le lien entre forêt et bois. Cela va dans le sens d'une meilleure acceptabilité de la gestion, les personnels parlant alors « d'alliés » face aux usagers mécontents.

*Utiliser les locaux, leur expliquer un certain nombre de choses et participer à la vie de la forêt. A2*

*Oui, j'en ai pas mal, ça aussi c'est bien, ça fait tout un tas de gens ralliés à notre cause. A11*

### *Pendant les travaux*

Par le suivi et les demandes aux acheteurs des coupes l'agent (dans le rôle d'Agent responsable de la coupe (ARC)) influe beaucoup sur la qualité et la propreté des chantiers. Toutes les situations ne demandent cependant pas les mêmes efforts.

*Donc on essaye de leur demander dans les coins où y a du public, bin de travailler rapidement et les coins qui sont un peu éloignés, de ne pas faire trop vite. A1*

*Oui tout ce qui est coupe d'amélio ça passe, mais faut être à cheval derrière les gars. A9*

La coupe ne s'arrêtant pas une fois le débardage terminé, le travail de remise en état des chemins et routes demande aussi à être suivi car cette étape non productive pour l'ETF n'est pas toujours réalisée avec tout le zèle nécessaire.

*C'est le rendu, après l'exploitation [qui est important] [...] chemins en bon état : c'est capital. A12*

Le stockage des bois dépend du type de produit mais les agents peuvent garder un certain contrôle, notamment en s'assurant du respect d'éventuelles clauses (sur la hauteur des piles) ou, pour l'exemple du bois de chauffage fait en régie, en préférant certains modes de façonnage.

*[...] que les piles ne soient pas montées à plus de 2.50 mètres de haut. A3*

*On a tout fait en ballots par contre, c'est mieux accepté quand même, c'est plus propre, tout rond, plus joli. Les gens gueulent moins. On aurait fait du deux mètres ça aurait fait une file... A4*

Les constats suivants ressortent :

- La maîtrise des délais, la propreté des chantiers et des chemins ainsi que l'aspect du stockage en forêt sont des éléments clefs pour baisser le niveau de sensibilité associé à une intervention, quelle qu'elle soit.
- Un cadre existe pour les exploitations mais n'est pas assez restrictif ni véritablement adapté au contexte périurbain. Les clauses particulières existantes (pour la régénération par exemple) peuvent être utiles mais leur usage détourné les rend moins efficaces.
- Le mode de commercialisation (Sur pied, bois façonnés, menus produits) joue sur plusieurs points :
  - La maîtrise de la qualité d'exploitation
  - La possibilité d'exploiter des petites unités de gestion
  - L'implication des locaux dans la gestion
- ➔ L'exploitation en régie permet de mieux contrôler ces aspects (délais, propreté, remise en état) et fait ses preuves dans les forêts les plus urbaines. Elle se doit d'être exemplaire car elle sert de vitrine à l'ONF et son surcoût éventuel doit être réfléchi en fonction des enjeux. Si les moyens humains et financiers le permettent, il pourrait être judicieux de la généraliser pour les coupes jugées sensibles par les agents dans des forêts moins fréquentées (ou mieux, de la prévoir à l'aménagement).
- ➔ Des clauses spécifiques au contexte périurbain sont nécessaires pour trouver un équilibre entre acceptabilité sociale et attractivité des coupes pour les acheteurs (y compris pour la régie entreprise ONF). Un groupe de travail est actuellement en train d'y réfléchir au sein du projet Forêt périurbaines de la DT IDFNO.
- ➔ La cession de menus produits demande du temps aux agents qui seuls en ont l'initiative. Cette pratique simple, en plus de permettre un « nettoyage » des parcelles, va dans le sens d'une meilleure relation avec le public local et de l'amélioration contribue à l'acceptabilité des coupes. Elle devrait donc être, sinon valorisée, au moins encouragée par la hiérarchie pour perdurer.

#### 4.5.4. Communication informelle et communications officielles

C'est l'adaptation qui ressort le plus souvent dans les entretiens : sans connaissance et sans compréhension des actions de l'ONF, l'acceptabilité d'une coupe est compromise, et d'autant plus si elle est visuellement marquante. Les moyens d'information sont variés, pour une bonne partie informels et sur le terrain, avec un accompagnement plus « officiel » par les chargés de communication

##### *Par les personnels de terrain*

Avant même de penser communication, certains insistent sur l'importance du lien direct avec les locaux, en particulier les élus, interlocuteurs qui font le lien avec le grand public. Les instances de concertation permettent également aux personnes de se connaître et il semble simple et bénéfique d'asseoir cette relation.

*Faut prendre le soin d'aller voir les élus. [...] Leur présenter en une demi-heure, s'ils n'ont pas le temps. [...] Le contexte a changé et il faut reprendre les liens, c'est indispensable. A Fontainebleau on a FoDex [Forêt d'exception] quand même, on rencontre souvent les élus locaux. RUT3*

Ceci peut paraître trivial, mais plusieurs soulignent qu'aller au contact est indispensable à une relation saine avec le public qui est plus enclin à faire confiance lorsque qu'il peut mettre un visage sur la gestion de l'ONF.

*Après il y a un truc qu'il faut absolument faire, quand on fait sa tournée en voiture, c'est **dire bonjour**. [...] J'ai remarqué qu'il y a plein d'endroits où ils sont contents de répondre ou alors complètement étonnés [...] ce petit truc là ça paraît **peut être anodin mais c'est pas mal** A12*

Le premier niveau de communication consiste à **expliquer au jour le jour ce qui est fait dans la forêt**. Elle est le plus souvent verbale, non prévue et déclenchée par des remarques ou des questions. Elle est importante car la discussion informelle apporte un rapport humain, ce qui n'est pas le cas de l'information écrite.

Les agents qui disposent de **cartes du massif à distribuer** sont très satisfaits par cet outil qui rapproche du public. Ces documents permettent d'enclencher les discussions sur un aspect positif et améliorent cette communication routinière, en pouvant par exemple conseiller certains cantons calmes plutôt que d'autres en exploitation.

##### *Par les services dédiés*

En plus de communiquer de manière générale sur l'image et les actions de l'ONF, les services de communication des agences de Fontainebleau et de Versailles réalisent des actions ponctuelles sur des interventions, le plus souvent à la demande des agents. L'objectif est d'éviter l'effet de surprise et d'expliquer les raisons et objectifs de la coupe, pour donner de la transparence au travail de l'ONF.

Il peut s'agir de courriers adressés aux mairies des communes limitrophes des massifs qui transmettent ensuite les informations au grand public, difficile à atteindre directement, via les bulletins d'information communaux.

En plus de ces communiqués, des panneaux<sup>1</sup> fixes ou temporaires peuvent être installés sur les lieux de la future intervention, expliquant les changements futurs et leur raison. Ils touchent directement le public des forêts concernées mais par leur coût et le temps qu'ils demandent, ils sont réservés aux coupes les plus sensibles.



Figure 16 : Panneau d'information face à une coupe de châtaigniers le long d'un chemin très fréquenté en forêt de Meudon (non étudiée)

Ces communications doivent être précises et donc se faire avec les informations apportées par l'agent, pour qui ce travail représente une tâche supplémentaire.

*On fait souvent ça en commun, elle si elle fait un truc toute seule elle ne connaît pas tout donc après faut corriger... C'est mieux de le faire ensemble [...]. A11*

Les panneaux plus légers sont une solution intéressante et moins coûteuse mais ont tendance à disparaître rapidement dans les forêts très fréquentées.

*J'avais mis des petits panneaux - ils doivent plus y être. A11*

Les services de communication (une personne dans chacune des deux agences) sont souvent sollicités et doivent assurer leurs autres fonctions. Il n'est ni possible ni souhaitable de communiquer de manière systématique sur toutes les coupes. Les personnels semblent aussi préférer cibler les communications sur les coupes qu'ils considèrent comme étant sensibles.

---

<sup>1</sup> Le contenu de ces panneaux n'est pas abordé mais le rapport « Forêts périurbaines » commandé par la DTIDFNO apporte de nombreuses informations à ce sujet.

*Non, parce que là on est à l'intérieur du massif donc je te dis...  
- Même auprès des mairies ?  
Bah non, trop d'information tue l'information. RUT2*

*Après ramenée à d'autres dans Fontainebleau, c'est pas la plus sensible. Les actions de communication on les privilégie sur d'autres. A6*

Les propositions d'actions de communication viennent parfois des chargés de communication, et certains agents souhaiteraient qu'une demande systématique leur soit adressée, par exemple chaque année à l'état d'assiette.

*[...] et puis je ne peux pas tout faire non plus. Faut avoir du temps. A11*

*[...] est ce qu'il n'y aurait pas quelqu'un qui viendrait te voir d'instinct, en te disant "qu'est ce qu'on fait en communication, comment on s'organise ?". A8*

Mais il est important de réfléchir le *timing*, car une information diffusée trop longtemps à l'avance risque d'être oubliée et de devenir inutile.

Oui, au moins, automatique. Note d'information c'est le minimum.  
- C'est toi qui es obligé de la demander, ce n'est pas pour chaque coupe vendue ?  
Non parce qu'ils ne savent pas quand ça va être lancé, ça ne sert à rien de faire une communication [trop à l'avance] A8

Les mises à jour et actualités sur les pages « En forêt de »<sup>1</sup> sur le site internet onf.fr permettent de toucher directement le public en l'informant sur les interventions à venir, mais n'existent pas pour toutes les forêts et n'ont pas la même portée locale que les informations diffusées par une mairie.

#### *Instances de concertation*

Les instances de concertation qui existent aujourd'hui sur les massifs domaniaux sont vus par les gestionnaires comme un moyen de prévenir et d'expliquer au public les actions à venir, les rapprochant plus de l'information que de la concertation. Les personnels de terrain rencontrés n'ont qu'assez rarement fait allusion à ces outils, parlant plus de l'attitude et de techniques « quotidiennes » permettant un meilleur climat dans les forêts périurbaines.

#### *Des rencontres programmées*

Les rencontres avec le public sont loin d'être considérées comme inutiles par les forestiers, qui pour certains vont jusqu'à organiser des interventions de communication en forêt, le weekend, pour répondre aux questions du public sur la gestion. L'exemple des « Rendez-vous en forêt » organisées par l'Unité territoriale de Sénart paraît intéressant car il mêle le contact humain à une action plus organisée, plus officialisée. Le but est d'expliquer *in situ* différents aspects de la gestion pour faire comprendre au public les enjeux sur la forêt, son évolution future et les modalités de la gestion et des exploitations.

---

<sup>1</sup> Pages réunissant des informations sur certaines forêts domaniales, avec pour certaines des communiqués sur les interventions à venir : <http://www.onf.fr/enforet/>

*[Les forestiers expliquent au public] les différentes étapes, les engins qu'on peut voir, pour pas qu'ils soient surpris après. La durée de la coupe, parce que les gens pensent qu'en une semaine c'est fait alors que ça dure 6 ou 8 mois. A8*

#### *Le double intérêt de la communication*

L'intérêt de la communication n'est pas seulement d'offrir des informations à un public qui les demande, c'est aussi un moyen de montrer que l'ONF n'a pas à cacher ses pratiques. Quel que soit le type de communication, le simple fait de la faire montre une volonté de se rapprocher du public, qui va dans le sens d'une meilleure acceptabilité de l'exploitation forestière.

*Il y a le double avantage de la com, sur le moment tu en fais et ensuite tu peux communiquer sur le fait que tu fais de la com. On ne peut pas te le reprocher, si on vient te dire "vous faites votre truc dans votre coin". RUT4*

D'autre part, communiquer revient à se « mouiller » car l'attention est attirée sur une intervention qui peut heurter la sensibilité du public. Il y a donc un effet à double tranchant qui est ressenti par certains mais est aussi la preuve d'implication et de bon vouloir :

*[...] parce que communiquer veut dire transparence, veut dire emmerdes. A8*

La description des différents pans de la communication par les agents et RUT amène aux constats suivants :

- La communication routinière est nécessaire à un bon climat social. La prise de contact et des outils comme les cartes des massifs forestiers la facilitent, mais tous les forestiers ne sont pas habitués à la présence du public en forêt.
- Les communications spécifiques sur les coupes visibles ne sont pas obligatoires mais sont nécessaires (mais pas suffisantes) pour leur acceptabilité, surtout celles qui modifient les paysages. Elles doivent être faites au bon moment (ni trop tôt ni après) et rester ciblées pour être efficaces.
- Les agents souhaiteraient que les services de communication soient à l'origine des propositions de courriers ou panneaux, mais sont aussi conscients de la nécessité de bien connaître le terrain pour une réelle efficacité.
- ➔ Une formation au métier de forestier en zone périurbaine sera développée en 2015, entre autre pour apprendre à gérer et communiquer avec un public nombreux et pas toujours compréhensif. Le mémo sur les bonnes pratiques (proposé en annexe n°4 fourni avec la grille) pourrait servir de rappel et peut être inciter les lecteurs à plus de contact avec le public.
- ➔ Les chargés de communication pourraient, au moment de l'état d'assiette, demander systématiquement les coupes pour lesquelles les agents considèrent qu'une communication est nécessaire, avec la date indicative du début des travaux afin de revenir vers eux au moment opportun.

## 5. Les forestiers périurbains : des contraintes qui s'accumulent et compliquent encore leurs choix

### 5.1. D'abord des forestiers-sylviculteurs

#### 5.1.1. La prise en compte de la sensibilité du public pour pouvoir travailler

La façon dont est abordée la prise en compte de la sensibilité du public, avec l'impression d'une tendance à dire « d'accord, mais pour qu'on nous laisse tranquille », amène à penser que les forestiers de terrain voient la production ligneuse comme principale fonction, même en contexte périurbain.

Les personnels interrogés sont pour la plupart passionnés par leur métier et par le milieu forestier, conscients des processus écologiques et donc de l'importance de la préservation de la biodiversité en forêt. Cette fonction est vue comme garante de la pérennité du patrimoine et leur semble plus justifiée que la fonction sociale. Cette dernière apparaît comme secondaire dans les discours : pourtant affichée comme une priorité, elle n'est pas totalement reconnue par le gestionnaire, qui la vit plus comme un frein à son travail qu'une contrainte sur la production justifiée par une fonction légitime de la forêt.

[...] la vieille école ONF : si ça râle on prend en compte, si ça ne râle pas, non. RUT4

Loin d'être une critique, ce constat est en réalité logique. Les forêts domaniales ont historiquement été dévolues à la production de bois d'œuvre et les autres fonctions étaient plus « tolérées » que réellement prises en considération jusque dans les années 1960-70. Les formations forestières et les habitudes de travail du forestier public dans une grande partie des forêts domaniales diffusent encore cette culture forestière classique, référence dont il faudrait se défaire en partie pour coller aux réalités de la forêt périurbaine.



Figure 17: Les grandes parcelles d'une sylviculture classique en forêt de Villefermoy (rurale).

Les forêts domaniales périurbaines restent gérées par l'ONF avec des forestiers issus de cette culture, quand d'autres organismes tels que l'AEV d'IDF intègrent dans leurs équipes des personnels issus de formations diversifiées, plus à même de répondre aux problématiques particulières des forêts périurbaines.

Les personnels de terrain rencontrés semblent dire que « personne ne leur a appris à gérer une forêt en prenant en compte la sensibilité d'un public urbain ». Globalement, les formations forestières ne forment et ne préparent pas à des situations aujourd'hui encore considérées comme minoritaires face au reste des forêts françaises, beaucoup plus rurales.

### *5.1.2. Des forestiers pour faire de la sylviculture*

Les forestiers périurbains sont conscients de l'enjeu social mais donnent en même temps l'impression de se mettre des œillères pour répondre aux autres impératifs qui les pressent. Ceci n'est pas généralisé mais revient souvent, avec une tendance à dire que le public n'a pas *vraiment* son mot à dire sur la gestion, contrairement aux discours ou à ce qui est affiché.

*[...] normalement on n'a pas à se justifier, on est chez nous.A4*

*Mais ce n'est pas le facteur accueil du public qui va être le plus déterminant, c'est... mais il est là aussi. Nous on examine des questions sylvicoles avant tout. RUT2*

*Le public, c'est bien, la concertation c'est très très bien, mais un moment, on est les gestionnaires.A3*

Même lorsqu'ils ont identifié les facteurs de sensibilité d'une intervention et qu'ils sont conscients du risque, les forestiers cherchent d'abord à avancer pour assurer la sylviculture telle qu'elle est prévue. Il n'est pas toujours possible pour eux de faire *comme il faudrait*, au risque de créer des conflits qu'ils avaient en partie anticipés.

*"On est chez nous on va s'occuper de votre terrain, ne vous occupez pas du nôtre on sait ce qu'on a à faire" Et puis un jour ça pète.A1*

*[...] et puis bon j'ai tout mis, c'est vrai que là ça fait un peu... je pense que c'est limite de ce qu'on peut faire. A10*

*On a trop vu le côté sylvicole [...] Le débriefing de ça c'est qu'il faut jamais faire ça. C'est vraiment le truc à ne pas faire. RUT3*

### *5.1.3. Des arguments sylvicoles qui priment*

La façon dont m'ont été décrites les adaptations de gestion pour prendre en compte la sensibilité du public montre que cette dernière n'est pas valable seule comme argument, des raisons sylvicoles étant plus souvent mises en avant pour justifier la remise en cause des interventions prévues.

*Non moi j'ai plus pensé aux [arbres] en me disant "c'est peut-être un peu violent" [...]. A12*

*- C'était resté pour adoucir ?  
Ah non, c'est le peuplement qui décide. A5*

*Les régés ne se font plus, pour des raisons sociales liées au paysage et parce qu' il n'y a pas beaucoup de bois. On annule plein de parcelles parce qu'il n'y a pas de bois. RUT4*

Le bon sens sylvicole ou les convictions des agents se rapprochent parfois d'une gestion mieux acceptée par le public.

*[...] faisait chier d'abattre des beaux chênes. Des superbes chênes Pour nous, pour le public. A9*

La sylviculture étant le « langage commun » à tous les personnels de l'ONF et l'objectif principal de la gestion, il est logique que les arguments techniques soient mieux compris et parfois plus écoutés en interne.

*[...] je donne que des contraintes techniques. Normalement ça doit parler à nos supérieurs les contraintes techniques [pas de raison « public»]). A8*

#### *5.1.4. La réussite sylvicole pour justifier plus facilement les actions*

La pérennisation du patrimoine forestier et son entretien par la sylviculture sont les objectifs principaux de la gestion, avant même la production de bois. Le maintien du patrimoine est l'un des arguments majeurs pour expliquer et faire accepter la gestion au public et la réussite des interventions permet d'étayer les discours et de se sentir plus légitime.

*[...] je suis droit dans mes baskets. Regarde, et puis v'là le travail, qu'est-ce que tu veux me reprocher ? A3*

Tous cependant ne sont pas convaincus du bien-fondé de certaines interventions prévues, pour des raisons économiques, sylvicoles, de gestion de la biodiversité ou paysagères. Ils se retrouvent alors en porte-à-faux qui rend l'argumentation face au public plus difficile encore.

*[...] c'est encore intimement lié, parce que même expliquer ce mode de gestion j'y arriverai mieux que couper à ras. RUT1*

En résumé :

- La fonction sociale est reconnue mais reste secondaire dans les discours des personnels de l'ONF, dans leurs argumentations en interne et dans les prises de risques vis-à-vis du public.
- Les agents sont tiraillés entre le respect de l'aménagement et le bon sens sylvicole, c'est-à-dire leur légitimité de gestionnaire et la prise en compte de la sensibilité du public.
- ➔ Il faudrait ajouter à la communication sur le rôle social de la forêt un message clair de la direction générale sur l'importance de l'acceptabilité des coupes pour le climat social, nécessaire au bon fonctionnement des forêts.
- ➔ La formation aux spécificités périurbaines pourrait permettre aux personnels de reconsidérer les places respectives du public et de la sylviculture.

## 5.2. Des pratiques pas très cadrées, qui vont au-delà des procédures

La liberté laissée aux Unités territoriales dans l'application des aménagements et les choix de gestion est appréciée par les personnels qui peuvent ajuster plus finement leurs interventions. Elle amène aussi à des situations qui font hésiter, pour lesquelles certains se sentent désemparés ou même un peu abandonnés. Le système actuel repose donc beaucoup sur les *personnes* avec les avantages mais aussi les risques que cela comporte.

*De toutes façons à [...] tu fais rarement du systématique, au final tu dois faire un peu avec ce que t'as, tu chemines dans une parcelle. Au début j'étais comme toi "mais qu'est ce qu'on fait là ?" t'avais des consignes qui étaient on ne peut plus floues. RUT2*

### 5.2.1. Confiance accordée, liberté d'action

Les personnels rencontrés voient le fonctionnement correct actuel comme le résultat de la bonne entente et de la confiance accordée au sein des UT, mais aussi par l'agence et ses services fonctionnels.

Les décisions sont normalement prises à plusieurs, avec une importance donnée – dans une certaine limite – à l'avis de chaque échelon hiérarchique, au moins dans la réflexion. L'établissement de l'état d'assiette est le principal moment de cette concertation car il est l'occasion de discuter sur le terrain.

*C'est un peu tout le monde, on se concerta, mails qui partent au chef d'UT, ensuite au chef de service, qui reviennent au RUT, qui reviennent à nous, on fait une réunion, on va voir [...] A4*

*En général ça vient de la conversation avec les agents, le jour où on fait les états d'assiette. RUT2*

*[La phase de l'état d'assiette] est très importante, c'est à ce moment-là qu'on identifie les problèmes. RUT3*

La charge de travail fait que chacun est poussé à faire confiance et à parfois laisser des choix à ceux qui connaissent la situation sans venir tout vérifier.

*C'est moi qui propose, moi et l'agent, parfois l'agent tout seul [...] [...] faut avoir confiance en ses agents aussi. RUT1*

*C'était déjà [lui] : bien au contraire, il écoute. A9*

*Avec [le chargé de communication] c'est très simple, c'est la personne aussi. RUT3*

La connaissance des réalités de terrain par les responsables en agence donne du crédit aux propositions des agents. Ces derniers peuvent ainsi proposer d'étaler des interventions, en décaler ou de revoir l'intensité sans avoir à se « battre » pour faire accepter ces adaptations.

*Eux [agence] ils connaissent les problèmes. A8*

La cession de menus produits fait beaucoup pour l'ambiance locale en rapprochant le public de l'exploitation et en permettant des interventions plus discrètes mais n'est pas une obligation, ni pour l'agent, ni pour le service en charge de la commercialisation des bois.

- Et ça il te faut l'accord [du service Bois] ?  
Oui.  
- Donc si tu avais quelqu'un qui n'y voit pas d'intérêt, il pourrait te dire non ?  
Oui. A7

Sur les rares exemples de coupes ayant clairement suscité de vives réactions, il y a au contraire un ressenti sur la qualité des relations sur le moment, qui peut faire penser que la fluidité est une condition nécessaire (mais pas suffisante) à l'adaptation de la gestion pour une bonne prise en compte de la sensibilité du public.

*Je me suis plus clashé sur la coupe en interne qu'en externe. A3*  
*[Sur une coupe rase de 5-10 ha où les propositions d'atténuation de l'impact paysager et sylvicole de l'Agent patrimonial n'ont pas été retenues]*

*[...] toi t'es un agent, un agent d'exécution. A1*  
*[Sur une coupe ayant fait grand bruit, les décisions ont été prises dans ce qui a été ressenti comme une « pseudo concertation » par l'agent. Ses avertissements sur l'impact de la coupe et les efforts de communication nécessaire n'ayant pour lui été que peu écoutées.]*

### *5.2.2. Des décisions prises en dehors d'une chaîne de procédures*

Les agents sont au contact du public quotidiennement dans les forêts périurbaines. Ils sont par conséquent les premiers à être témoins du manque d'acceptation des interventions. Ils sont aussi les premiers à être touchés par les remarques ou les plaintes, parfois véhémentes. Identifiés comme les gestionnaires, les agents ont un rôle ambivalent.

Leur but est toujours la sylviculture, mais ils vivent au sein du territoire, connaissent et fréquentent les populations locales autrement qu'en tant que forestier et n'ont pas envie de se mettre tout le monde à dos en appliquant des aménagements qui prévoient des interventions qu'ils jugent pour certaines inadaptées au contexte.

*[Le] chef d'UT est parti à la retraite, j'en ai profité [pour ne pas marquer la coupe], je ne vais pas prendre de risque de prendre des "coups de fusil" par les riverains. A9*  
*[Coupe définitive en bordure d'habitations dans une forêt très urbaine]*

Les objectifs à atteindre par les UT découlent de ceux définis au niveau national et même si les RUT ressentent eux aussi directement les effets de coupes non acceptées, leurs responsabilités les amènent à faire des choix qui suivent plus strictement les aménagements.

*[...] l'ancien chef d'UT pas de problème il aurait poussé la roue. A9*

*Moi je considère que je n'ai pas de liberté [par rapport à l'aménagement] RUT 3*

*[J'ai déjà entendu] "le relevé de couvert était inscrit à l'aménagement, on l'a fait" Ou les coupes rases ou ce genre de truc. RUT 1*

Ces comportements semblent cependant dépendre de l'ampleur des problèmes expérimentés, qui poussent des unités territoriales très touchées par la pression du public à reconsidérer leur zèle vis-à-vis de l'aménagement :

*« Je pense qu'on est hyper libres par rapport à l'aménagement. » RUT4*

« [...] le plus catastrophé par cette coupe c'était notre chef d'UT. [...] on voit bien que certains ont freiné, notamment lui ». A10

### 5.2.3. L'autonomie des agents

Les aménagements servent à guider la gestion, pas à définir l'ensemble de ses modalités. Il est donc logique que tout ne soit pas prévu, laissant une part de liberté et d'autonomie aux gestionnaires. Les Agents patrimoniaux en sont conscients et même si leurs choix se font en concertation avec les RUT, la prise de décision ne convient pas à tous, qui souhaiteraient d'avantage de soutien d'une hiérarchie assumant plus ses responsabilités.

*[...] ça j'ai dit niet. [...] j'ai réussi à faire admettre qu'on laisse ce triangle A3*

*C'est à voir avec le chef ça. On fait ce qu'on veut. C'est bien beau d'avoir un aménagement écrit, si on ne veut pas on ne fait pas. Personne ne va nous obliger à marteler ou pas marteler. A4*

*Dans l'aménagement c'est [débrouillez-vous], comme à chaque fois. A2*

*On te laisse ton avis, mais des fois t'as envie que ça vienne d'en haut [...] A8*

Au contraire, les aménagements qui prévoient trop les modalités de la gestion sont vus comme des contraintes et la plupart des interrogés préfèrent garder le choix. C'est le cas notamment dans la répartition des surfaces à passer en coupe et des aménagements paysagers, souvent considérés comme inapplicables et éloignés des réalités de terrain.

*Plus on est souple, moins on fait de conneries je pense A6*

Ces choix qui leur incombent posent d'autant plus problème qu'ils sont révocables par cette même hiérarchie. Cela donne une impression de liberté d'action tronquée aux agents qui doivent faire face au public pour justifier les choix de leurs supérieurs.

*En dernier recours, ce n'est pas nous qui décidons On peut vous imposer de passer dans une parcelle A5*

*[...] d'être un peu... seuls à gérer les merdes A8*

Les agents sont conscients d'être les plus à même de proposer les adaptations de gestion comme les actions de communication. Cependant, certains pensent qu'ils ne devraient pas être les seuls à avoir l'initiative, car s'ils évoquent un bon contact avec les services de communication, faire reposer ces décisions sur une seule personne comporte un risque.

*[...] ça repose sur une personne. Le jour où il n'a pas envie de communiquer parce que tu sais que tu vas avoir des emmerdes [...] A8*

Ces constats montrent un cadre peu clair et une demande de soutien par la hiérarchie de la part des Agents patrimoniaux, déjà évoquée en 4.5 :

- Les aménagements prévoient les interventions mais laissent aux personnels de terrain qui l'appliquent la tâche de faire accepter les coupes au public
- Dans les forêts les plus fréquentées, les agents montrent une tendance à se détacher de l'aménagement, lorsque l'importance des coupes ne prend pas en compte le public.
- L'organisation et le poids du travail de chacun fait que les décisions reposent en grande partie sur les agents qui demandent à être épaulés.
- Les agents sont dépendants de la hiérarchie qui peut révoquer leurs choix.
- ➔ Comme dit précédemment, rendre les aménagements plus applicables en contexte périurbain en prenant en compte le rôle social (au-delà du schéma d'accueil, avec une réflexion sur les paysages et l'aspect des forêts)
- ➔ Revoir et cadrer le rôle des agents en forêts périurbaines et leur donner plus de responsabilités pour les coupes mais avec un contrôle et un soutien technique par les RUT et l'agence.

### 5.3. Les équipes en place ne sont pas immuables, tout comme les équilibres actuels.

#### 5.3.1. Stabilité actuelle grâce aux équipes en place

Dans les forêts les plus fortement touchées par l'expression du mécontentement, la confiance mutuelle et la connaissance des spécificités du public et de sa sensibilité sont primordiales.

*Si ça marche c'est grâce aux **gens compétents**, avec d'autres ça marcherait peut-être pas aussi bien. A4*

Les relations avec le public, via les associations et les mairies dépendent aussi des équipes en place et peuvent changer fortement l'acceptabilité de la gestion. Les Services des agences ou les chargés de communication ont un rôle important à jouer ici.

*Ça n'a pas trop marché parce que - **c'est plus des problèmes de personnes**. Le courant n'est pas bien passé ou il n'y a pas eu la bonne méthode appliquée. A4*

Malheureusement, l'envie de retour dans la région d'origine, les conditions de travail et l'ambiance dans ces forêts font que les agents dont l'expérience permet que les choses se passent mieux demandent leurs mutations rapidement, induisant un turnover important.

Les connaissances sur les forêts périurbaines, à tous les niveaux, s'acquièrent aujourd'hui en pratiquant, les mutations et l'absence de formation spécifique font qu'il existe régulièrement un risque de ne pas avoir les bonnes personnes aux bons postes.

#### 5.3.2. Quelle transmission de l'expérience ?

Du fait de la faible attractivité et de la réputation des forêts, couplées à un cadre de vie n'offrant souvent pas le calme et la tranquillité que recherchent une grande partie des forestiers, les postes dans les UT les plus urbaines des agences sont réputés durs à pourvoir.

*Nos chefs quand ils voient nos demandes de mutation, ça les fait stresser, parce qu'ils savent que le poste va être vacant pendant un an, les postes ne sont pas demandés. A4*

En plus de rendre encore plus compliquée la gestion et d'augmenter les risques d'erreur du fait de la moindre présence sur le terrain lors des intérim, l'absence de chevauchement entre ancien et nouveau ne permet pas la transmission de l'expérience acquise localement. Les personnels qui arrivent sur un poste doivent apprendre « sur le tas » à gérer les spécificités périurbaines. L'expérience de leurs collègues peut bien sûr aider à acquérir ces connaissances mais cet appui n'est pas assuré, comme dans le l'hypothèse de changements d'équipes quasi totaux.

Le mémo sur les bonnes pratiques (en annexe n°4), associé à la typologie d'identification des coupes sensibles se propose comme une partie de réponse. Il reste cependant très général et ne remplace la

transmission directe entre agents à propos d'un triage, les spécificités d'une forêt, des usagers et de leurs habitudes ne se résumant pas à quelques lignes. De même pour les Responsables d'unités territoriales sur les relations avec l'extérieur ou les différents responsables de Services fonctionnels en agence.

Les personnes jouent donc un rôle important dans la transmission :

- L'expérience de la gestion en contexte périurbain s'acquiert sur le terrain, par la pratique.
- Les relations avec le public local dépendent aussi de la confiance au sein des équipes, qui facilite le partage d'informations sur le contexte humain et la transmission de l'expérience dans l'adaptation des pratiques.
- Malgré un turnover important dans certaines UT, il n'y a pas de transmission formalisée de l'expérience.
- ➔ La formation (interne) des agents et RUT aux spécificités périurbaines et des documents rappelant les principes de base semblent ici aussi pouvoir augmenter les chances de relations saines et durables avec le public.

Plus généralement, sur l'ensemble des pratiques et libertés des forestiers de terrain en forêts périurbaines :

- Des aménagements qui ne sont pas adaptés, sont peu appliqués et créent des situations compliquées où chacun (aménagiste, agents, hiérarchie) perd au final du temps.
- Le risque d'une vision à court terme (sur le terrain) pour s'éviter des ennuis contribue à ce que les prévisions à moyen terme (l'aménagement) ne soient pas suivies et que la sylviculture sur le long terme soit peu fluide et peu efficace pour l'ensemble des fonctions.
- Les agents ont une position ambiguë, avec des prises de décisions sur des sujets pour lesquels ils ne sont pas responsables, des aménagements qui constituent un carcan dont ils peuvent –doivent parfois – sortir et une hiérarchie qui peut décider sans les connaissances nécessaires sur le contexte local.
- Le contact local fait beaucoup mais seule la sylviculture semble valorisée
- ➔ Rédiger les aménagements dont tous les aspects sont décidés en considération de la sensibilité du public (traitement, prélèvement, outils, etc.).
- ➔ Faire évoluer l'organisation pour rapprocher la prise de décision du terrain, point central de la gestion des forêts périurbaines
- ➔ Valoriser le travail non seulement sur des objectifs sylvicoles, mais aussi par exemple sur l'établissement de la relation avec le public.

## 6. Discussion et conclusion

Cette étude trouvait sa raison d'être dans le besoin de proposer des outils aux gestionnaires des forêts périurbaines pour améliorer l'acceptabilité de l'exploitation dans ce contexte. Il s'agissait donc d'abord d'identifier précisément les interventions qui heurtent ou non la sensibilité du public, phénomène complexe du fait des modalités possibles pour une coupe et l'interprétation qui en est faite. En étudiant de manière analytique le déroulement d'opérations dans des forêts plus ou moins soumises à l'influence urbaine, le but était de repérer les facteurs qui font qu'elles sont plus ou moins bien acceptées par le public. Le faible nombre de cas concrets pouvant être analysés fait que des détails pourraient manquer sur les critères d'identification des coupes sensibles. Prolonger l'étude sur d'autres forêts, en France et à l'étranger, en se concentrant sur les cas négatifs analysables clairement offrirait une connaissance plus précise et plus « solide » des caractéristiques qui jouent sur le niveau de sensibilité d'une coupe.

Les entretiens de terrain auprès des Agents patrimoniaux et des RUT ont permis de récolter des informations sur des coupes, mais les cas étudiés n'ont que trop rarement eu un résultat « net » négatif en terme d'acceptabilité par le public. Les réponses des personnes interrogées traitent plus des problèmes d'acceptabilité « en général » qu'intervention par intervention. Ceci pourrait être lié au manque d'exemples concrets qui m'ont poussé à poser des questions de manière plus générale, amenant logiquement à des réponses moins ciblées.

Mais cette attitude amène au constat que, dans les forêts étudiées, l'exploitation reprend juste ou est plutôt bien acceptée globalement. Des relations de causalité claires ne s'en dégagent donc pas : les exemples étudiés se rapprochent du cas général. La grogne ressentie par les personnels de terrain s'exprime de manière diffuse et diffère en cela de ce qui est perçu par la hiérarchie, plus consciente des crises ponctuelles.

L'acceptabilité d'une intervention dépend aussi du public (local ou touristique, individuel ou organisé), de ses motivations, des relations qu'ils entretiennent et du passé de la gestion. Ces critères pris seuls ne suffisent donc pas et dépendent du contexte social local. Une étude sur le long terme, croisant la vision instantanée du public interrogé en forêt au moment de la coupe et les prévisions des forestiers donnerait beaucoup plus de poids à ces critères.

Le fonctionnement, les relations en interne et le travail en équipe semblent jouer un rôle important à toutes les étapes, et il serait intéressant d'étendre ce type d'étude à d'autres agences gérant des forêts périurbaines, ailleurs en France pour pouvoir comparer.

L'étude se concentre sur les Agents patrimoniaux et les RUT, qui pratiquent la gestion des forêts au jour le jour, dans le cadre d'un aménagement *déjà rédigé*. Il aurait été intéressant d'étudier plus en profondeur le processus de rédaction des aménagements dont les objectifs et le rôle resteraient à préciser dans les forêts à importante fonction sociale. Le travail de la DT IDFNO sur les directives d'aménagement en Ile-de-France devrait cependant apporter des solutions sur ce point.

Même si les objectifs initiaux et la méthode ont dû être revus, ce travail apporte une trace écrite des critères d'identification des coupes sensibles par les forestiers dans leur gestion quotidienne. Les caractéristiques des unités de gestion, la visibilité et le type de fréquentation, le type de coupe ressortent comme critères prévisibles déterminants, avec d'autre part la propreté des chantiers, le stockage des bois et la remise en état des chemins qui dépendent du façonnage et des exploitants. La régularité de l'exploitation forestière dans un massif et l'habitude que le public a de l'exploitation forestière est aussi à prendre en compte. Elle dépend cependant plus du moyen terme, donc des aménagements et de la réalisation de ce qu'ils programment. L'identification des coupes sensibles au moment de la mise à l'état d'assiette et les systèmes d'alerte existant ne permettent que de « corriger le tir », la sylviculture étant déjà programmée par les aménagements en vigueur, pour une grande partie rédigés dans la même logique que pour des forêts sans fonction sociale forte.

Une meilleure compréhension des mécanismes structurant une gestion qui repose sur des personnes était aussi recherchée. L'humain a une place centrale dans ces mécanismes, d'une part pour les relations avec le public local, de courtoisie, formelles ou informatives qui sont identifiées comme garantes d'un climat social apaisé. D'autre part pour la prise en compte de la sensibilité du public par les forestiers : l'adaptation repose sur l'expérience et le bon vouloir de chacun. La relative liberté laissée aux agents est un atout, nécessaire à la gestion d'un milieu hétérogène et évolutif mais elle doit être cadrée, afin de clarifier quelles décisions reposent sur l'agent.

Les aménagements sont peu lus en général et peu suivis dans les forêts les plus urbaines de l'étude. Ils n'ont donc pas une bonne image chez les agents, qui considèrent une partie des coupes programmées comme non adaptées à la sensibilité du public, mais parfois aussi à la sylviculture. Des questions sur le format et sur la façon dont il est rédigé émergent : un document unique peut-il prévoir pour 20 ans *toutes* les modalités d'une gestion multifonctionnelle ? Un ensemble de documents plus légers traitant de points particuliers mis à jour plus régulièrement ne seraient-ils pas pertinent, et donc plus souvent consulté ? D'autre part, la mutualisation des idées et des pratiques pourrait permettre une multifonctionnalité plus adaptée au contexte local, plus applicable pour tous les échelons, du terrain à l'agence.

La demande sociale évoluant, des forêts ou la sylviculture pouvait se faire sans prendre en compte la sensibilité du public verront peut-être des changements dans un futur proche. L'exemple de contestations en forêt domaniale d'Auberive en Haute Marne montre que les forêts rurales sont aussi fréquentées et appropriées par les populations locales. La gestion prenant d'avantage en compte la fonction sociale pourrait s'étendre à beaucoup de forêts françaises.

La gestion forestière doit déjà faire face à une multitude d'enjeu et d'aléas : déséquilibre forêt-gibier, maladies, dépérissements liés au changement climatique, augmentation des risques pour les sols forestiers, prix du bois incertains obligent le forestier à s'adapter en permanence. Observation et bon sens sont les maîtres mots pour répondre aux problèmes posés par les enjeux « classiques », il serait regrettable de foncer tête baissée et d'oublier ces principes vis-à-vis des demandes du public.

## Bibliographie

- *Bilan Patrimonial 2011* – document interne, Office national des forêts.
- BLANCHET A., GOTMAN A., 2007 – L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Armand Colin, 126 pages
- BOUTEFEU B., 2007 – La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie, Thèse de doctorat, ENS Lyon, 519 pages.
- DOBRE M., 2004 et 2010, Enquêtes « Forêt et société », ONF-Université de Caen/LASMAS.
- DUCROUX S., 2013 – *Diagnostic Projet Forêts périurbaines*, document interne, Office national des forêts.
- *Evolution de la population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2013*, Institut national de la statistique et des études économiques, [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=20&ref\\_id=poptc02101](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=20&ref_id=poptc02101), consulté le 31 août 2014
- GRANET A.-M., 2012 – *Fréquentation et représentations de la forêt en France. Connaître et comprendre les relations entre forêt et société pour piloter la gestion*, Revue forestière française, p. 397-408
- GRANET A.-M., DOBRE M. 2009 – *Les citoyens et la forêt en France*, Revue forestière française, p. 521-532
- *Guide du paysage*, 2007 – Office national des forêts, Direction territoriale Ile-de-France Nord-ouest
- *Guide des traitements des paysages* – Office national des forêts, 1999.
- MOIGNEU T., 2005 – *Gérer les forêts périurbaines*, Office national des forêts, 414 pages.
- NOWAK C., 2011 – *Forêts périurbaines : Diagnostic et propositions sur la gestion et la communication*, rapport interne, Office national des forêts, Direction territoriale Ile-de-France Nord-ouest
- *Politique d'accueil des publics : typologie des forêts domaniales et objectifs associés*, Directive interne d'application, 2012, Office national des forêts.
- *Règlement national d'exploitation forestière*, 2008, Office national des forêts.
- *Urban Woods for People : Des enquêtes pour mieux comprendre les aspirations des usagers Tome 1*, 2005, CREDOC.
- *Les forêts domaniales d'Île-de-France, un atout pour le territoire*, plaquette à destination des élus, collectivités et associations, 2012, Office national des forêts, Direction territoriale Ile-de-France Nord-ouest



## 7. Annexes

### *Annexe n°1 : grille d'entretien agent patrimonial*

Date :           Lieu :

#### *Agent, Parcelle*

- Ça fait longtemps que vous êtes sur ce triage ?
- Vous avez toujours été ici, si près de la ville ?
- Elle est différente des autres cette forêt ?
- Vous me présentez la parcelle ? C'était comment avant ? Et autour ?
- Il y aura quoi de prévu après ?

#### *Fréquentation*

- Il y a souvent du monde dans ce secteur ?
- D'où viennent-ils ?
- Qu'est-ce qu'ils font ici ?
- Toute l'année ?
- Que vous dit-on de la gestion (sur ce site) ?

#### *Organisation ONF*

- Vous pouvez me décrire les étapes pour cette coupe ?
- Qui est venu la voir ?
- Y a t il eu de la communication sur cette coupe ? Sous quelle forme ?
- Quel type de coupe c'est ? C'est plus compliqué qu'une autre ?
- Comment sont répartis les ha à passer en coupe sur la parcelle ?
- Qui décide quoi dans ces étapes ? C'est « discutable » ces décisions ?
- Vous avez quelles informations dans l'aménagement (paysage, fréquentation) ?
- Vous en trouvez ailleurs ?
- Quelle liberté vous avez par rapport à ce qui est écrit ?
- Qu'est-ce qui a le plus mobilisé votre attention sur cette opération ?

#### *Exploitation*

- Qui a fait l'exploitation ? Vous les connaissez bien ?
- Quelles étaient les clauses particulières ici ? Elles étaient adaptées ?
- Le chantier a duré longtemps ? C'était plutôt à quelle période ?
- Le stockage des bois s'est fait où ?

#### *Ressenti*

- Vous considérez que ça s'est bien/mal passé ? Vous pouvez expliciter « bien/mal » ?
- C'est allé loin ? Vous vous y attendiez ?
- Quels ont été les moments clef ?
- C'est classique ou c'est un cas isolé ?
- Si c'était à refaire, qu'est-ce que vous changeriez ?
- Quel effet vont avoir les prochaines coupes ?



Annexe n°2 : programme des coupes de l'aménagement de la FD de Corgebin  
2011-2030

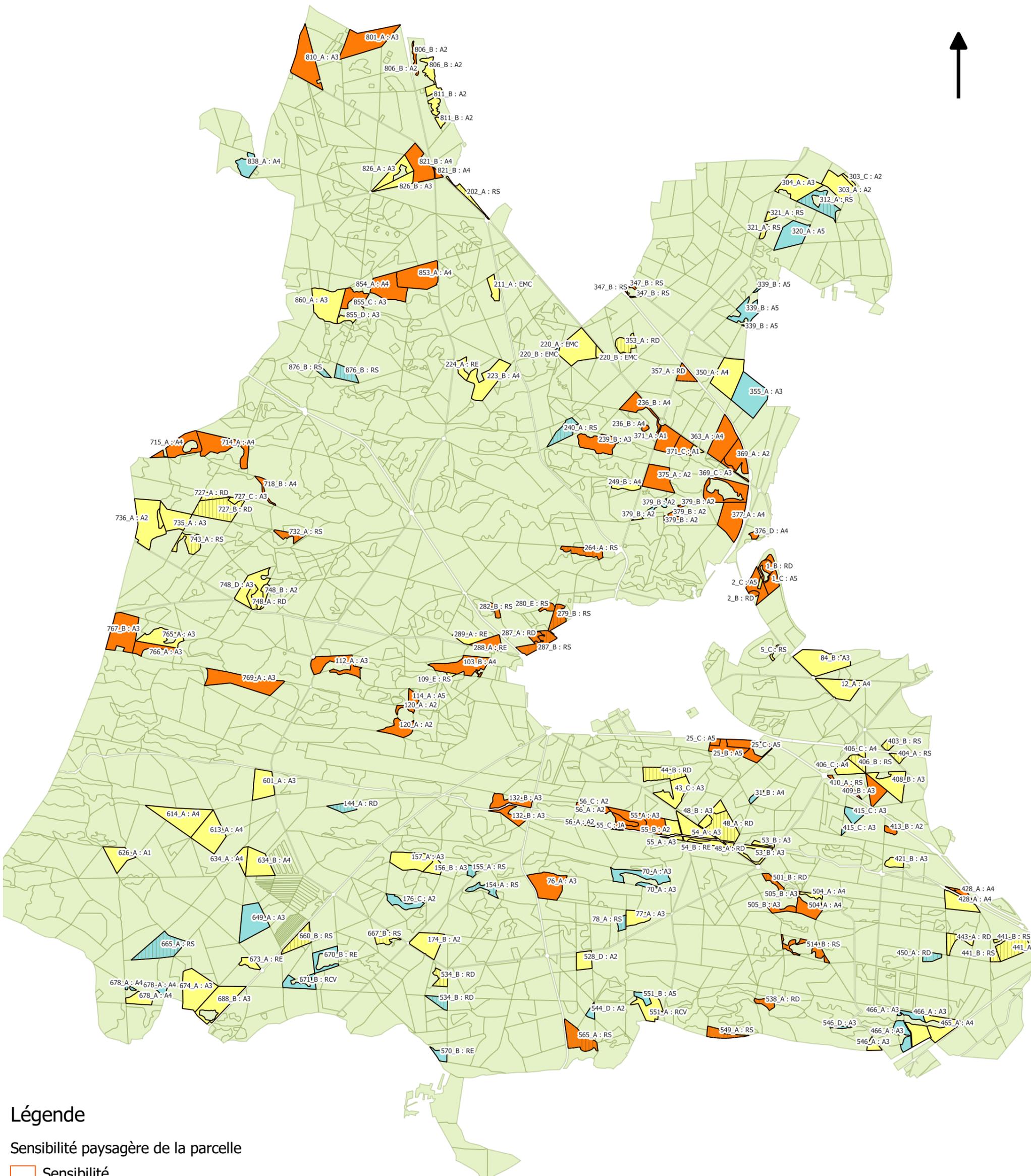
Années	Unités de gestion	Classement	Type de peuplement RECPREV	Code coupe	Surface UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Sensibilités particulières
2028	25.2	AMEFP	FHETM3	A4	2.18	2.18	PAY2
2028	26	AMEFP	FHETM3	A4	8.55	8.55	PAY2
2028	27	AMEFJ	FHETP3	A1	8.63	8.63	PAY2
2028	37.2	AMEFP	FHETM3	ABM	2.71	2.71	
2028	41.2	AMEFP	FHETM3	A4	4.14	4.14	PAY2
2028	61.1	REGFP	FHEFRX	RS1	8.10	8.10	PAY3-ACC3
2028	68.1	REGFP	FHEFRX	RS2	9.59	9.59	PAY2
2028	70	AMEFP	FHETM3	A4	10.40	10.40	PAY2-ENV2
2028	72	AMEFP	FHETM3	A4	9.61	9.61	PAY3-ENV2
2028	84	AMEFP	FHETP3	A3	9.83	9.83	PAY2
2028	86	AMEFP	FHETP3	A3	9.97	9.97	PAY2
2028	87	AMEFP	FHETP3	A3	9.86	9.86	PAY2
2028	94.2	AMEFP	FHETM3	A4	4.11	4.11	PAY1
2028	95	AMEFP	FHETM3	ABM	7.04	7.04	PAY1
2028	96	AMEFP	FHETM3	ABM	7.17	7.17	PAY1
2029	23	REGFT	CCHMRX	RD	11.03	11.03	PAY3
2029	28	AMETS	CCHFM1	ACT	7.85	7.85	PAY3
2029	30	AMETS	CCHMI1	ACT	10.35	10.35	PAY2-ACC2-ENV2
2029	33	AMETS	CCHMM2	ACT	9.68	9.68	PAY3
2029	38.3	AMEFJ	FHEMP3	A1	2.85	2.85	
2029	43.2	REGFT	CHEFRX	RD	2.79	2.79	
2029	46	REGFT	CCHMI2	RD	8.79	8.79	PAY3
2029	56.2	AMEFP	FHEFP3	A3	4.61	4.61	PAY3
2029	58.1	REGRP	FDOURX	RS2	5.86	5.86	PAY3-ACC3
2029	58.2	AMEFP	FHEFP3	A3	2.75	2.75	PAY3-ACC3
2029	61.2	AMEFM	FHEFM3	ABM	0.88	0.88	PAY3-ACC3
2029	62.2	AMERM	FESFM3	E5	1.73	1.73	PAY3-ACC3
2029	64.1	AMEFM	FHETM2	ABM	6.05	6.05	PAY3
2029	66.1	AMEFM	FHEFM2	ABM	9.75	9.75	PAY3
2029	69.1	AMEFM	FHEFM2	ABM	1.56	1.56	
2029	71	AMETS	CCHMP3	ACT	9.18	9.18	PAY2-ENV2
2029	91	REGFT	CHEMRX	RD	7.40	7.40	
2029	97	AMEFP	FHETM3	ABM	7.01	7.01	PAY1
2029	98	AMEFP	FHETM3	ABM	7.23	7.23	PAY1
2030	53.1	AMERM	FPCPM3	E5	9.23	9.23	PAY3
2030	54.1	AMERM	FESFM3	E5	5.76	5.76	PAY3
2030	55.1	AMERM	FPCPM3	E5	7.47	7.47	PAY3-ACC3
2030	56.1	AMERP	FESFM3	E5	3.38	3.38	PAY3-ACC3
2030	60.2	AMERP	FS.PP3	E3	1.72	1.72	PAY3-ACC3
2030	62.1	AMEFM	FHEFI3	ABM	6.51	6.51	PAY3-ACC3
2030	62.3	ILV	FHEFG2	AGB	1.31	1.31	PAY3-ACC3
2030	63	AMEFM	FHEFM3	ABM	12.32	12.32	PAY3-ACC3
2030	78	AMETS	CCHMP3	ACT	8.89	8.89	ENV2
2030	79	AMETS	CCHFP3	ACT	9.04	9.04	ENV2
2030	90	AMEFP	FHETP3	A3	11.81	11.81	PAY3-ACC3

Les codes PAY 1-2-3 indiquent le niveau de sensibilité paysagère croissant des parcelles



*Annexe n°3 : proposition de carte de visualisation de la sensibilité paysagère  
des parcelles proposées à l'état d'assiette*

# FD de Fontainebleau : Parcelles Etat d'Assiette 2015



## Légende

Sensibilité paysagère de la parcelle

Sensibilité

Forte

Très forte

Exceptionnelle

Rases/définitives/secondaires

Unité de gestion : Type de coupe

1 0 1 2 3 4 km



*Annexe n°4 : proposition de memo à destination des personnels de terrain en forêt  
periurbaine*

## « Bonnes habitudes »

Ces habitudes peuvent pour certaines paraître complètement triviales mais l'équilibre en forêt périurbaine tient parfois à peu de choses. Elles nécessitent pour d'autres d'y passer du temps mais elles sont plus à **voir comme un investissement**, les heures passées à tenter de résoudre un conflit .

---

### Contact avec le public

Les agents rencontrés rappellent, même si cela paraît évident à beaucoup, que politesse et cordialité lors des tournées de terrain sont à la base d'une relation saine avec le public, nécessaire à une gestion et des coupes de bois acceptées.

Sans entrer dans une communication formalisée, l'exemple des « rendez vous forestiers » organisés en forêt domaniale de Sénart est une initiative qui gagnerait à être reproduite, car elle place le forestier dans une posture avenante et disponible.

---

### Conduite des véhicules

La fermeture des routes forestières est aujourd'hui acceptée et appréciée pour la sérénité qu'elle offre. S'il serait ridicule de troquer la voiture contre le vélo pour le forestier, une conduite calme et prenant en compte le piéton reste indispensable.

---

### Pédagogie

Le savoir-faire forestier et son langage sont loin d'être évident pour des personnes n'ayant pas les mêmes bases de connaissance que « nous autres », il est donc important d'adapter discours et langage pour que le dialogue soit véritablement porteur d'information.

---

### Contact local

Même si les forêts sont domaniales, il est important de garder un bon contact avec les mairies et associations qui partagent l'utilisation du territoire. Aller à la rencontre des acteurs locaux apparaît incontournable, et l'identification de l'ONF via des personnes peut modérer les réactions ou rendre plus patient face à la gestion.

Les réunions publiques organisées par les municipalités offrent aussi une bonne occasion de diffuser l'information et de maintenir le lien.

---

### Cessionnaires & menus produits

Les cessionnaires peuvent se révéler être de bons « avocats » pour faire passer la gestion de l'ONF auprès du public. En plus d'améliorer le contact humain, la cession de menus produits à des particuliers permet de réaliser des interventions trop petites pour être vendues classiquement.

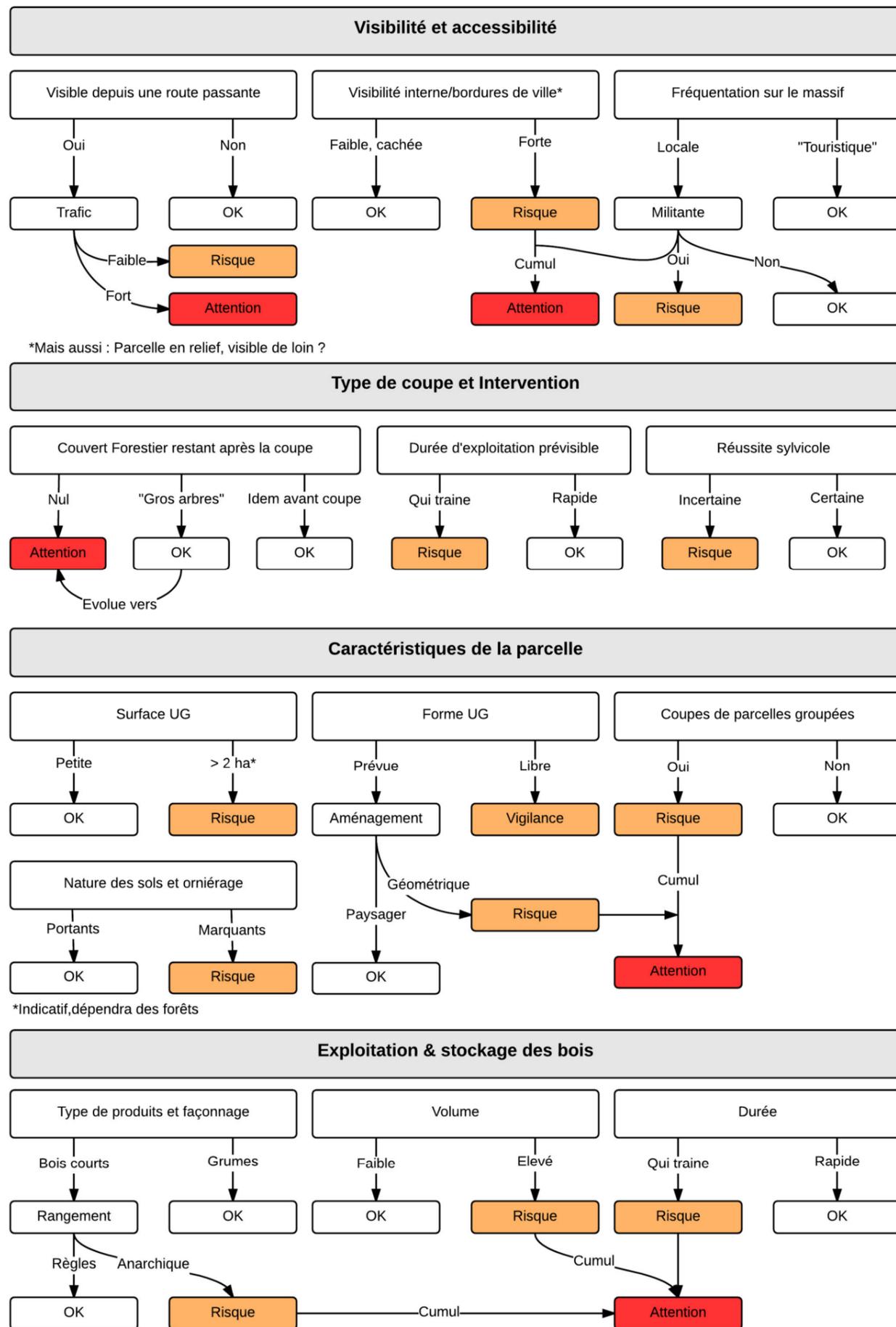
Coupes sensibles en contexte périurbain :

Les identifier pour adapter ses pratiques et ses habitudes.



*Un mémo à destination des personnels de terrain, à partir des témoignages d'Agents patrimoniaux et Responsables d'unités territoriales en Île de France.*

Cette grille a pour but d'attirer l'attention sur différentes caractéristiques d'une intervention et leur impact sur la sensibilité du public afin de réfléchir les modalités de sa mise en œuvre en intégrant cet aspect .



## Paysage

### Général

La gestion forestière, à l'échelle de temps du public (annuelle) modifie fortement les paysages. Même si le forestier est conscient de son retour à un état boisé, il est opportun de réfléchir l'assise des coupes pour atténuer l'impact visuel et que chacun y trouve son compte. Les guides du paysage disponibles apportent des informations sur la mise en place d'aménagements paysagers.

### Utilisation de l'existant

Les tempêtes ont aussi eu un effet « bénéfique », créer de nouvelles unités moins géométriques et bien identifiées : si c'est en plus logique sylvicolement, pourquoi ne pas en profiter ? L'hétérogénéité naturelle des parcelles peut aussi servir à asseoir les îlots ou autres aménagements paysagers.

## Mise en œuvre

### Arbres repères

Le public est attaché aux vieux & gros arbres qui sont récoltés lors des régénérations. Avoir identifié quelques arbres remarquables que l'on conservera aide à faire accepter l'intervention par les promeneurs, heureux de garder un repère centenaire.

### Modalités d'exploitation

L'exploitation en régie peut s'avérer être une solution pour contrôler au mieux la qualité de l'exploitation et la propreté d'un chantier. Pour des cas où la seule présence d'engins forestiers poserait problème, la cession de lots en menus produits peut permettre d'exposer une exploitation plus « douce » au regard du public.

## Stockage des bois

### Forme

Les piles de bois ont tendance à boucher la vue et à s'étendre sur de grandes longueurs, donnant l'impression d'un plus grand volume exploité. Les « murs » que forment les piles de bois de chauffage peuvent être évités en façonnant en ballots.

Aussi, les lieux de stockage peuvent être l'endroit où des panneaux explicatifs de la gestion auront le plus de chances d'être lus, le public étant déjà interpellé par la vision du bois.

### Volume

En plus de la forme de stockage, le volume peut exagérer l'impression de « pillage » parfois ressentie par le public. Diviser les piles pour diminuer leur taille complique un peu la tâche au débardeur mais peut contribuer à atténuer l'impact du stockage.

### Temps

Il peut être bénéfique d'intensifier le dialogue avec les acheteurs des coupes pour éviter que les bois ne restent plus longtemps que nécessaire en forêt. Le chevauchement du stockage provenant de différentes coupes pouvant donner l'impression d'une exploitation permanente de la forêt.